

Centre territorial de ressources ville/hôpital
« santé et vulnérabilité »

RAPPORT D'ACTIVITE
2023

I.	<i>POUR MEMOIRE, UN PEU D'HISTOIRE</i>	3
II.	<i>DE L'EVALUATION COMME NECESSITE</i>	5
III.	<i>PRESENTATION</i>	5
III – 1 -	Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité	5
III – 2 –	Domaines d'intervention et population	5
III – 3-	Objectifs de l'Association	6
III – 4 -	Organisation et fonctionnement	7
IV.	<i>LES MISSIONS DU RESEAU (Cf fiches en pages suivantes)</i>	7
IV – 1 -	Accompagnement des parcours des personnes vulnérables	8
IV – 2 -	Appui aux professionnels	16
IV – 3 -	Prévention et Promotion de la Santé	27
IV – 4 -	Insertion et santé	33
V	<i>PARTENAIRES</i>	46
VI	<i>ENJEUX ET PERSPECTIVES</i>	49

I. POUR MEMOIRE UN PEU D'HISTOIRE

FEVRIER 1987

Sollicité par Laurent CATHALA, Député Maire de Créteil, suite à l'ouverture de la mission France de Médecins du Monde, (rue du Jura à Paris), un groupe de médecins libéraux s'implique dans un projet de centre de consultations pour les publics vulnérables à Créteil.

OCTOBRE 1987

Création de l'Association

CRETEIL SOLIDARITE est créée, elle ouvre, avec le soutien de la ville de Créteil, un centre de consultations médicales et sociales dédié aux publics en difficulté d'accès aux soins. Plus d'une cinquantaine de médecins libéraux se regroupent pour assurer bénévolement des consultations dans des locaux mis à disposition par la commune

Il ne s'agit pas de construire une filière de soins pour les publics vulnérables mais bien de répondre, sur un territoire donné, dans une logique de santé publique et de promotion de la santé aux besoins et aux problèmes de santé des populations en difficulté d'accès aux soins.

L'équipe appuyée par des universitaires et/ou chercheurs en santé publique fait le constat que le problème de santé n'est que la partie visible de l'iceberg, la situation sociale de la personne concernée a autant d'importance et doit être traitée simultanément.

Le financement de la structure est assuré sur le principe d'un cofinancement (Ville de Créteil, Fondation France Libertés, Fondation de France et contribution de plusieurs associations caritatives/humanitaires comme du CODM du Val de Marne).

L'initiative reçoit rapidement un soutien tant financier que méthodologique de la DDASS du Val de Marne comme de la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France) qui met à disposition une équipe d'assistantes sociales.

En 1990, l'action est inscrite dans le PDI du Val de Marne qui y apporte une contribution financière qui permet d'ouvrir un poste d'assistante sociale.

Le processus amène très tôt, avec l'aide du Préfet du Val de Marne à ouvrir une mission Formation et Recherche qui permet d'homogénéiser les pratiques et de mettre en place un dispositif d'évaluation.

La dynamique territoriale se développe et Créteil Solidarité s'intègre comme référence territoriale en santé aux programmes de la politique de la Ville.

DECEMBRE 1999

Créteil Solidarité, Réseau de santé soutenu par le CHI Créteil comme par la Ville de Créteil est reconnu et financé dans la cadre du FAQSV comme réseau d'accès aux soins sous le nom de « Réseau de pratiques coopératives sanitaires et sociales de Créteil ».

Le projet s'inscrit, sur zone géographique définie, dans une logique de santé publique territoriale. Il tend à répondre aux besoins de santé des publics concernés et contribuer à améliorer l'organisation des relations des professionnels entre eux comme leur coordination avec les établissements de santé.

Il s'agit d'une association régie par la loi vde 1901 dont les objectifs consistent à :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins des publics et des familles fragilisées
- ▶ Renforcer la place de l'Hôpital comme contre de Ressource santé au cœur d'un système coordonné
- ▶ Faire évoluer les représentations et la pratiques de santé des populations vulnérables
- ▶ Permettre à tous et notamment aux personnes et aux familles et situation de fragilité d'avoir recours, dans le cadre du régime général de protection sociale aux soins les mieux adaptés à leur besoin
- ▶ Décloisonner autour des populations en difficulté d'accès aux soins les pratiques des intervenants sociaux et celles des professionnels de santé

- Participer, sur un territoire donné, à la coordination de pratiques coopératives mettre en place un dispositif d'évaluation

JANVIER 2001

Ouverture dans le cadre du PRAPS de la PASS du CHIC qui s'inspire du modèle proposé par le centre de consultation s médicales et sociales et fonctionne en partenariat avec le CCMS de Créteil Solidarité.

JANVIER 2011

Le CCMS de Créteil Solidarité est reconnu comme PASS Externe reliée au CHIC et reçoit un financement spécifique.

AVRIL 2013

A l'initiative du Dr Moncef Marzouki, médecin de santé publique qui a rejoint l'équipe en 2011, ouverture une demi-journée par semaine, d'une consultation spécifique dédiée au « syndrome de stress post traumatique ». Cette consultation est assurée régulièrement par le Dr MARZOUKI, accompagné par la psychologue de l'équipe.

DECEMBRE 2019

En raison de difficultés financières et également à l'existence de trois PASS à Créteil (CHI Créteil, Mondor et PASS Externe), il est décidé de déporter l'activité de la PASS externe vers la PASS du CHIC.

L'activité de l'association se recentrant sur

- 1/ l'accès aux soins **et** l'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables
- 2/ l'appui aux professionnels de l'action sociale comme de la santé et la politique de la ville (groupes d'analyse des pratique, formations ...). Le partenariat avec les assistantes sociales de circonscriptions devenues les EDS reste, dans ce champ, un axe essentiel de l'activité de l'association.

OCTOBRE 2020

Avec le soutien de l'Etat (ARS et préfecture de Région), du GPSEA et du Département du Val de Marne ouverture à mi-temps d'un « Centre d'Accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique ».

Les patients adressés par des professionnels relais sont reçus par une équipe de psychologues cliniciennes, l'accueil et l'articulation avec les partenaires sont assurés par une chargée de mission. Les psychologues sont accompagnées par une psychiatre ayant une expérience des publics vulnérables.

FEVRIER 2021

Création de la CPTS Unifiée des Boucles de Marne sur un territoire couvrant les communes de Bonneuil, Créteil, Misons Alfort et Saint Maur Est.

Le Réseau de santé de Créteil Solidarité a contribué à la construction de cette CPTS et plusieurs de ses acteurs y participent activement.

JUILLET 2022

Le financement des réseaux de santé territoriaux est définitivement interrompu, certains (gérontologie, soins palliatifs ...) sont absorbés dans les DAC, quelques réseaux régionaux peuvent poursuivre leur activité.

Le réseau d'accès aux soins porté par Créteil Solidarité devient un « centre territorial de ressources – santé et vulnérabilité » et conserve une partie de ses financements.

II. DE L'ÉVALUATION COMME NECESSITE

Entre 1999 et 2007 Créteil Solidarité a développé une démarche d'évaluation formalisée sous forme « d'évaluation externe » dont le financement était intégré au budget alloué dans le cadre du financement des réseaux.

La démarche a été portée par différents intervenants scientifiques ou experts de santé publique ou de sciences sociales, parmi eux Fernando Bertolotto et Michel Joubert, Christian Laval, Omar Brix, Bruno De Tournay, Hervé Picard, Rachid Bennegadi ... sans oublier Hector Viles.

A partir de 2008, la formalisation d'une telle démarche n'a plus été possible en raison d'une diminution des financements de l'association.

III. PRESENTATION

III – 1 - Identité de Créteil Solidarité

Centre Territorial de ressources Ville /Hôpital « santé et vulnérabilité »

Association Créteil Solidarité : <https://www.creteilsolidarite.com/>

Place Henri Dunant - 94000 CRETEIL

N° SIRET : 343 534 15200024

CENTRE Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)

40 avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

III – 2 – Domaines d'intervention et population

1. Domaines d'intervention

Créteil Solidarité assure une fonction de Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité ». Il remplit une fonction de dispositif de coordination assurant une mission d'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ainsi qu'une mission d'appui, de soutien et d'accompagnement des professionnels de proximité intervenant auprès de ces populations.

2. Populations et territoires

La population est constituée de personnes et de familles en difficulté d'accès aux soins. Il est donc question des populations en situation de précarité ou de vulnérabilité, pour différentes raisons identifiées :

- ▶ Facteurs liés au public lui-même : jeunes, personnes âgées, adultes isolés, personnes en situation de handicap, personnes migrantes ou réfugiées.
- ▶ Difficultés d'ordre social et/ou professionnel : précarité économique, perte de revenus, d'emploi, de logement.
- ▶ Difficultés d'insertion et d'intégration (repérage du système de santé, culture, langue...).
- ▶ Difficultés psychologiques : isolement, souffrance psychosociale, mal être.
- ▶ Facteurs liés à des pathologies graves, invalidantes ou intercurrentes : VIH, viroses chroniques, dépendances.

Le territoire couvert par le Réseau couvre 14 communes du Val-de-Marne situées à l'Est de la Seine ce qui correspond à presque 600 000 habitants (582 535 habitants/Insee 2018).

COMMUNE	POPULATION (Insee 2017*)	IDH-2** (2012)
Alfortville	44 446	0.51
Boissy-Saint-Léger	16 541	0.54
Bonneuil-sur-Marne	18 117	0.41
Champigny-sur-Marne	77 381	0.50
Charenton-le-Pont	30 255	0.71
Choisy-le-Roi	46 366	0.52
Créteil	92 737	0.57
Joinville-le-Pont	19 673	0.68
Limeil-Brévannes	27 796	0.6
Maisons-Alfort	56 188	0.66
Saint-Maur-des-Fossés	76 214	0.73
Sucy-en-Brie	27 223	0.66
Valenton	14 887	0.44
Villeneuve-Saint-Georges	34 711	0.47
TOTAL GENERAL	582 535	

**Millésime 2018 valable au 1/01/2021*

***IDH 2. Indice de Développement Humain : Il croise les dimensions "niveau de vie", "santé" et "éducation". Il présente ainsi une vision synthétique de l'aspect multidimensionnel du développement sur le territoire concerné. L'IDH-2 est calculé à l'échelle régionale.*

Ce territoire représente 41.70 % de la population du département du Val-de-Marne et 4.8 % de la population francilienne.

Cependant il est important de souligner que le Réseau couvre une mosaïque de territoires administratifs, mais un seul et unique territoire opérationnel, celui des pratiques. En effet, le réseau de santé de Créteil Solidarité est un réseau d'accès aux soins ; son territoire ne peut être un simple territoire administratif car il couvre au moins quatre territoires administratifs différents concernés et non superposables :

- ▶ Territoire du contrat de ville de Créteil.
- ▶ Territoire de L'ancienne Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne.
- ▶ Territoire du bassin de recrutement du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Territoire de santé du SROS.

III – 3 - Objectifs de l'Association

L'association CRETEIL SOLIDARITE intervient depuis plus de 30 ans en faveur des personnes vulnérables et des familles fragilisées qui vivent souvent des situations d'exclusion sanitaire et sociale. Il s'agit de renforcer, dans une démarche de pratiques coopératives en réseau, l'accès aux soins et à la prévention pour ces publics, souvent éloignés des structures de droit commun.

Parallèlement, l'association a mis en place, depuis plus de 20 ans, une démarche formalisée de promotion de la santé dans les quartiers à la fois en direction des publics fragilisés (quartiers politique de la ville, établissements scolaires, missions locales, PLIE...).

L'association s'adresse également aux professionnels relais intervenant auprès de ces populations (appui, accompagnement, formations-action, séminaire, groupes d'analyses des pratiques et de régulation ...).

Les objectifs définis dans les statuts lors de la création de l'association n'ont pas varié :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux droits et soutenir la prise en charge de la santé par les personnes elles-mêmes (promotion de la santé, prévention, accès à l'information...),
- ▶ Accompagner les parcours de santé des publics vulnérables afin de permettre leur intégration dans le système de distribution de soins de droit commun et dans la vie de la cité,
- ▶ Renforcer la qualité de la prise en charge de ces personnes en respectant les protocoles et les modalités construites et adoptées par les équipes et les membres de CRETEIL SOLIDARITE,
- ▶ Favoriser l'accès aux droits et à l'information sur les droits potentiels des personnes/familles,
- ▶ Améliorer l'orientation vers les professionnels de santé et les structures sanitaires et sociales,
- ▶ Promouvoir l'accompagnement et le suivi des parcours de santé des personnes vulnérables,
- ▶ Développer et organiser la coordination des intervenants sanitaires et sociaux, et donner une cohérence aux actions comme aux acteurs,
- ▶ Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et territoriales de santé
- ▶ Faciliter les pratiques coopératives en santé et la concertation pluridisciplinaire, en mobilisant le plus largement possible l'ensemble des acteurs concernés,
- ▶ Intégrer l'action de CRETEIL SOLIDARITE à l'ensemble des projets de santé visant ces populations sur le territoire concerné, dans le cadre des orientations stratégiques de santé publique, au plan national et local,
- ▶ Développer la coordination d'appui aux professionnels, c'est-à-dire l'accompagnement et la formation des acteurs de CRETEIL SOLIDARITE et de ses partenaires,
- ▶ Produire une analyse de son activité relative à la prise en charge des personnes et des usagers (pathologies, problèmes et besoins de santé...).

III – 4 - Organisation et fonctionnement

Le Conseil d'Administration (cf annexe) est composé de 16 membres, 15 personnes qualifiées et de 7 invités permanents. Durant l'année 2023, il s'est réuni une fois.

L'équipe salariée est composée de 10 professionnels salariés auxquels se joignent une équipe de chargés de projet (psychologues, formatrice en santé et santé sexuelle, médecin, psychiatres...) sollicités en fonction des spécificités des projets et programmes.

L'équipe du centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique est composée de 3 psychologues et de 2 médecins généralistes (accès à la demande à des consultations extérieures depuis la fin d'année).

IV. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf FICHES EN PAGES SUIVANTES)

III – 1 - ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES PERSONNES VULNERABLES

III – 2 - APPUI AUX PROFESSIONNELS

III – 3 - PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE - INSERTION ET SANTE

III – 4 – INSERTION SANTE

Accompagnement des parcours des personnes vulnérables

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique (CAEOSSPT)

Présentation et objectifs

Justification et contexte	La connaissance des publics vulnérables développée par Créteil Solidarité a permis de mettre en évidence qu'un accompagnement adapté et précoce était une nécessité. Parmi ces publics, il a été constaté que certains souffraient de troubles psychiques liés à des parcours difficiles voire traumatiques : ▪ Les personnes migrantes ▪ Les femmes victimes de violences ▪ Les personnes dont le niveau socio-économique ou d'éducation est faible ▪ Les professionnels des secteurs sanitaires et/ou sociaux confrontés à des situations difficiles. ▪ Le contexte sanitaire lié au COVID
Objectifs	▪ Accueillir les personnes, orientées par les partenaires présentant des troubles post traumatiques, faire un point sur leur prise en charge médicale et les troubles psychiques rencontrés. ▪ Faire un point sur les besoins d'accompagnement social ou juridique et s'assurer qu'ils sont mis en œuvre. ▪ Assurer l'orientation vers les professionnels de santé quand cela est nécessaire ▪ Assurer un suivi psychologique des personnes victimes de stress post traumatique jusqu'à ce que leur état permette une orientation adaptée ou dans l'attente de place dans les structures telles que les CMP. L'objectif du centre est de prendre en charge les personnes atteintes d'un syndrome de stress post-traumatique et les réorienter si nécessaire pour un suivi de long cours.
Déroulé de l'action	
Public cible	Cette action concerne toutes les personnes majeures rapportant avoir été directement ou indirectement exposées à un événement traumatique, soit toute forme de traumatisme matériel, physique ou psychique rapporté par la personne elle-même.
Méthodes et moyens	Les personnes sont orientées par des partenaires de Créteil Solidarité qui adressent la fiche d'orientation renseignée des informations nécessaires à l'analyse du dossier. L'accueil est organisé sur rendez-vous, plusieurs demi-journées par semaine ▪ La vérification des informations et le premier contact ont pour objectif d'évaluer les besoins, tant psychologiques et médicaux que juridiques et sociaux. ▪ À l'issue du premier contact, les professionnels se concertent et décident s'il est nécessaire de donner une suite à ce premier contact et de quel type de suivi la personne devra bénéficier. ▪ Si un suivi est nécessaire, un/e psychologue assure les consultations ultérieures ▪ Si un suivi n'est pas nécessaire, une orientation adaptée est recherchée en concertation avec la personne à l'origine de l'orientation. Une réunion d'équipe de type « clinique » est programmée une à deux fois par mois. Un groupe de suivi et une cellule assurant le pilotage de l'action a été mis en place. Le groupe de suivi a pour mission d'assurer l'accompagnement et l'évaluation de l'action.
Calendrier	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	Médecins généralistes, psychologues, chargée accueil.
Partenaires	Orienteurs : EDS, CCAS, services de l'ASE, hôpitaux Mondor, CHIC, CHIV, CIDFF, Tremplin 94, AUVIM, Planning familial et autres associations dans le champ des violences faites aux femmes, DSP, EMPP, EOS Psy, Cump, Coallia, FTDA, cabinets médicaux service de santé de l'UPEC, les services de pôle emploi ainsi que des CMP Orientations : CMP de secteur, les services spécialisés (addictologie, lieux de prise en charge pluridisciplinaire, systémie familiale, etc.), les partenaires libéraux lorsque cela est possible,...
Résultats	Cf tableau page suivante
Perspectives	Poursuite de l'action

CAEOSSPT - Résultats et éléments d'analyse - 1

En 2023, **74 demandes** de prise en charge sont parvenues au centre. Parmi ces demandes, 13.5% n'étaient pas en adéquation avec la mission du CAEOSSPT. Dans ce cas, un contact est pris avec la personne à l'origine de l'orientation afin d'augmenter vers une prise en charge plus adaptée.

Les 74 fiches d'orientation reçues en 2023 se répartissent comme suit :

- **Répartition par sexe** : 72% concernent des personnes de sexe féminin et 28% des personnes de sexe masculin
 - **Répartition par classe d'âge** : 24% des demandes concernent des personnes âgées de 18 à 25 ans, 19% concernent des 26-30 ans, 35% concernent des 31-40 ans, 11% concernent des 41-50 ans et 11% concernent des personnes âgées de plus de 50 ans.
 - **Répartition par continent et pays d'origine** :
 - o 28% des demandes concernent des patient.e.s originaires d'Europe : France 23%, Royaume Uni, Bulgarie, Mayotte, Turquie (moins de 5% par pays lorsque cela n'est pas précisé)
 - o 59% des demandes concernent des personnes originaires d'Afrique : République Démocratique du Congo 9%, Côte d'Ivoire 8%, Algérie 7%, Mali 7%, Guinée 5%, Bénin, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Maroc, Sénégal, Somalie, Soudan, Tunisie
 - o 8% des demandes concernent des personnes originaires d'Asie : Afghanistan 5%, Tibet, Pakistan
 - o 4% des demandes concernent des personnes originaires d'Amérique : Haïti, Panama, Venezuela
 - **23% des demandes reçues en 2023 concernaient des personnes pour lesquelles un interprétariat est nécessaire.**
 - **Répartition par domiciliation** : 85% des demandes reçues en 2023 concernaient des personnes domiciliées dans le Val de Marne. Les autres demandes concernaient trois personnes domiciliées à Paris (75), une personne en Seine et Marne (77), en Seine Maritime (76), dans les Hauts-de-Seine (92), dans le Val d'Oise (95), et une autre sans domicile. 4% des demandes concernent des personnes dont le département n'a pas été renseigné.
 - **Répartition par origine de l'orientation**
 - o Les demandes reçues en 2023 émanaient pour 53% d'entre elles de travailleur.se social.e (assistant.e.s et référent.e.s socia.ux.les, éducateur.trice.s spécialisé.e.s, conseiller.ère conjugale et familiale, chargé.e.s d'accompagnement social et professionnel, intervenant.e.s d'action sociale, chargé.e.s de projets, chargé.e.s de mission). 22% des personnes ayant sollicité le dispositif étaient des professionnels de santé : médecins PASS, médecins généraliste, médecins du travail, médecins interne, psychiatres, et infirmières. 18% des demandes d'orientations émanaient de psychologues. 7% des demandes d'orientations émanaient d'avocats et moins de 5% de juristes.
 - o L'origine de l'orientation peut également être étudiée en fonction du type d'institution de l'orienteu.r.se :
 - 30% des demandes d'orientations émanaient de structures spécialisées dans la prise en charge de personnes étrangères et des PASS (respectivement 22% et 8%) ;
 - 19% émanaient d'associations et autres institutions : Pluriel 94, la Croix Rouge, Pôle Emploi etc. (11% et 8%) ;
 - 18% émanaient des EDS et d'autres services départementaux (centre de santé sexuelle, PMI, PAEJ, etc.) (4% et 14%) ;
 - 16% des demandes émanaient de structures spécialisées dans la prise en charge de femmes victimes de violences ;
 - 9% émanaient de structures d'hébergements ;
 - 8% émanaient de cabinets médicaux et services hospitaliers (7% et 1%).
 - **Répartition par problématique : cette répartition concerne la problématique principale à l'origine du traumatisme.**
 - o Traumatisme résultant d'un parcours d'exil et/ou de violences subies dans le pays d'origine (incluant parcours migratoire, violence dans pays d'origine, violences de genre, violences politiques, violences religieuses, violences sur parcours migratoire, torture) : 31%
 - o Cercle familial à l'origine du traumatisme (Violences conjugales : 22% - Violences intrafamiliales, violences lors de l'enfance, inceste, mariage forcé, difficultés familiales, abandon : 20% soit 42%
 - o Violences sexistes et sexuelles (incluant violences faites aux femmes, violences sexuelles, viol, réseau de prostitution) : 9%
 - o Agressions : 7%
 - o Traumatisme lié à l'activité professionnelle : 4%
- Autre (accident de la circulation, deuil, catastrophe naturelle, auteur de violences, autre) : 7%

En 2023, la file active se compose de 55 patient.e.s. Ce chiffre inférieur au nombre de demandes est dû à une part importante de non adhésion au dispositif. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : Incompatibilité d'emploi du temps, difficultés à se saisir du travail psychologique en raison d'une situation sociale, administrative et/ou juridique trop précaire.

o

CAEOSSPT - Résultats et éléments d'analyse - 2

697 rendez-vous fixés :

- Rendez-vous psychologiques honorés : 474 - Rendez-vous d'orientation juridique honorés : 30
- Rendez-vous non honorés : 193

Le nombre de rendez-vous fixé a diminué par rapport à l'année 2022 en raison d'une diminution des vacations et d'un congé maternité de l'une des psychologues cliniciennes.

Des réunions d'organisation, réunions cliniques, rencontres partenaires et interventions extérieures sont organisées.

Pour l'exercice 2023, ont eu lieu :

- 11 réunions cliniques et 3 réunions d'organisation / rencontres thématiques en présence de l'ensemble de l'équipe.
- 12 réunions extérieures. Les réunions ont eu lieu avec : l'équipe mobile passerelle Valophis/œuvre Falret, avec la déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Préfecture du Val de Marne, la directrice et la juriste du CIDFF 94, les responsables des CADA, CPH, TRANSIT et services Mineurs du Val-de-Marne de France Terre d'Asile, une coordinatrice du programme AGIR Ensemble 94, la responsable du projet social D'ici et D'ailleurs, les équipes de la PASS du CHIC et du service infectiologique d'Henri Mondor.

Sur un plan clinique

Certaines caractéristiques et situations, telles que des conditions socio-économiques défavorables, un isolement social accru ou des situations de discrimination affectant plus particulièrement les personnes issues de la migration, créent des inégalités d'accès aux soins et une dégradation de leur santé mentale.

La plupart des personnes reçues cumulent ces vulnérabilités ; ils et elles sont à l'intersection de plusieurs facteurs qui influencent leur santé. Les personnes présentent des souffrances psychologiques significatives en lien et ayant des retentissements dans leur quotidien.

Trouver un espace de parole et d'écoute, de lien et de soutien est au cœur de la dynamique de soin du CAEOSSPT. Le contexte et le cadre proposé par le centre est important car aucun soin n'existe isolément. L'accueil, les entretiens à visée psychothérapeutique, la disponibilité des professionnels, le lien avec le médico-social et les équipes qui entourent la personne sont des éléments essentiels pour l'accompagnement.

« Madame L. a 24 ans. Elle est reçue au centre depuis le 13 janvier 2022. Elle est dirigée vers notre centre par la mission locale de Maisons-Alfort car elle a parlé, pour la première fois, de faits d'inceste commis par son père entre ses 8 ans et ses 14 ans.

Madame se montre très déprimée et apathique lors de nos premiers échanges. Elle vient de terminer ses études et n'arrive pas à se mettre à sa recherche d'emploi. Trouver un travail représente un double enjeu pour elle :

- prendre son indépendance et confiance en elle
- s'extraire du foyer dans lequel elle vit toujours avec son père

Madame décrit aussi une relation abusive avec son petit ami qui exerce sur elle des pressions sous couvert de la protéger du fait de ce qui lui est arrivé dans son enfance. Je vais voir Madame L. durant quelques mois. Progressivement, elle parvient à sortir de son état dépressif et trouve même un emploi. Ses progrès sont rapides et nous permettent d'espérer pour elle un avenir meilleur.

Son petit-ami maintient une forme de contrôle sur elle qu'elle décrit en même temps comme insupportable mais dont elle n'arrive pas à se défaire car cela lui permet aussi de découcher de chez ses parents. Madame L. a arrêté son suivi fin 2022 car elle se sent mieux.

En janvier 2024 Madame L est reçue par une conseillère France Travail qui nous rappelle pour nous informer des difficultés majeures dans la recherche d'emploi et Madame est en fin de droits. Je la reçois très rapidement. Madame L est mise en difficulté par sa relation qui la phagocyte dans ses relations amicales et professionnelles. Chaque fois qu'elle cherche et trouve un emploi, son compagnon la menace sur différents aspects. Je lui propose alors de rejoindre en parallèle de son suivi en individuel un groupe de femmes ayant vécu des violences que nous mettons en place au sein du centre.

Les conséquences d'un psycho trauma sont aussi sociales et viennent impacter la possibilité d'une construction d'un avenir plus serein tant les fondamentaux relationnels et d'amour sont abîmés. La possibilité d'un accompagnement à plusieurs niveaux permettra certainement de soutenir Madame dans son processus de réparation et de résilience. »

« Mr A est un jeune homme afghan de 21 ans, orienté par son centre d'hébergement. Il est en procédure Dublin. Il a fui son pays lorsque les Talibans ont repris le pouvoir en 2021. Il est arrivé en France il y a quelques mois. Son parcours migratoire a été très difficile, en particulier en Croatie où les maltraitances qu'il a subi par les autorités ont laissé de lourds traumatismes. Le suivi psychologique démarre en août 2023. Il ne parle pas le français, ni l'anglais. Les entretiens ont lieu avec un interprète par téléphone (ISM). Un fort lien de confiance s'est installé avec l'interprète. Ce travail en binôme est essentiel dans la prise en charge de Mr A. Très isolé par la langue et par les effets de ses traumatismes, les entretiens représentent pour lui un lieu refuge où il peut parler de son désespoir. Il présente d'énormes problèmes de mémoires et fait régulièrement des « crises » où il perd connaissance. Il dort très peu, les cauchemars hantent ses nuits. Rapidement nous l'orienterons vers un médecin de la PASS du CHIC avec qui nous avons un lien privilégié, il est reçu dès le lendemain. Il est également suivi par la PASS psychiatrique. Et il sera orienté vers le dispositif D'ici et D'ailleurs de l'évêché du val de Marne dans le courant du mois de décembre, qui deviendra un lieu ressource très important pour lui. En octobre, il a reçu un arrêté de reconduite en Croatie qui le terrorise. Une épée de Damoclès insupportables qui va durer 6 mois. Des attestations et des certificats seront produits pour tenter de le protéger d'une reconduite en Croatie qui serait dramatique. Mr A est plutôt régulier à ses rendez-vous au centre. Les questions administratives et médicales prennent beaucoup de place, mais il pourra aussi parler de ce qui ne va pas. Nous avons appris il y a quelques jours que l'arrêté de reconduite en Croatie était levée. Mr A est passée en procédure normale. Une nouvelle étape difficile mais quelque peu rassurante. A voir les effets psychiques que cela va avoir pour ce jeune homme.

Ces deux vignettes ne sont pas exhaustives des différentes problématiques bien plus diverses que nous recevons dans notre centre. Cependant, elles illustrent le travail qui peut se faire et les outils que nous avons. Elles montrent aussi le temps nécessaire pour un suivi. Nous voyons ici que le traitement des traumatismes commence par une restauration du lien avec les autres et une prise en compte de l'impact de leur situation administrative, sociale et professionnelle sur les traumatismes et réciproquement.

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Dans le cadre du programme PRECAVIR historiquement porté par le Réseau Ville Hôpital et le Réseau de Santé de Créteil Solidarité qui permettait un dépistage et une prise en charge des personnes vulnérables atteintes de viroses chroniques (VIH, VHB et VHC). Les patients suivis dans ce programme avaient également accès au dispositif PIVO, permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à l'attention des personnes vivant avec le VIH, le virus de l'hépatite B ou C
Objectifs	▪ Soutenir les personnes vivant avec un des trois virus ▪ Faciliter l'accès à l'information ▪ Accompagner un parcours de soins et de santé adapté ▪ Renforcer l'articulation entre la ville et l'hôpital ▪ Permettre aux personnes concernées de créer du lien avec le secteur associatif
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes pour qui un accompagnement est nécessaire avant de pouvoir accéder à l'information et recourir aux parcours de soin et de santé.
Méthodes et moyens	▪ Le premier contact se fait par courriel ou téléphone. ▪ Entretiens individuels ou rencontres collectives (ateliers à thèmes habituellement autour d'un petit déjeuner convivial.
Calendrier	Les suivis individuels avaient pu être maintenus durant la période COVID contrairement aux rencontres collectives qui ont repris depuis le second semestre 2022.
Intervenants/acteurs	▪ Une sexologue infirmière de formation et intervenante en PPS ▪ Une psychologue clinicienne. ▪ Une chargée de mission PIVO. ▪ Des médecins et/ou des soignants.
Partenaires	▪ ARS Ile-de-France. ▪ CD 94 ▪ CHI Créteil. ▪ CHU Mondor
Résultats	8 séances réalisées en 2023 Les rencontres collectives Les résultats observés pour les rencontres collectives en 2023 sont : ▪ 20 nouvelles orientations dont 2 mineurs non-accompagnés, 15 femmes et 5 hommes ▪ Parmi ces 20 nouvelles orientations, 10 nouveaux.elles participant.e.s sont effectivement venu.e.s en 2023. ▪ En 2023, 17 personnes ont fréquenté les petits déjeuners. ▪ 2 à 9 personnes étaient présent.e.s sur chacune des 8 séances de 2023 En ce qui concerne les consultations psychologiques : ▪ Nombre d'actes : 50 consultations ▪ Nombre de Primo consultants : 4 femmes et 1 homme ▪ Âge des patients : entre 23 à 60 ans. ▪
Perspectives	Poursuite de l'action en 2024

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH

Résultats et éléments d'analyse

Le public et les orientations

- La majorité des participants sont des personnes ayant des parcours d'exil compliqués en attente de documents officiels ou en situation de fragilité sociale. Leur parcours de vie est complexe : violences, violences sexuelles, tortures, ruptures, isolement, déracinement brutal, errance.
- Concernant le VIH, le public est majoritairement féminin parmi les nouveaux participants de 2023.
- Les patients sont orientés par les équipes de l'hôpital Intercommunal de Créteil et de l'hôpital Henri Mondor (infirmiers, internes et médecins de médecine interne, équipes des PASS, établissements de santé partenaires et CeGIDD).

Les rencontres collectives ont pour objectif :

- De rompre l'isolement social et créer des moments de solidarité et d'échanges.
- De permettre un accompagnement psycho socio médical sur des thèmes en lien avec la maladie, le parcours de soins et le processus d'intégration sociale.
- De résoudre quelques orientations urgentes (associations de solidarité, Cegidd, mairie)

Durant ces séances, la psychologue et la sexologue ont choisi de fonctionner sur la base de **discussions libres** afin de pouvoir entretenir un lien collectif entre chacun. Au fil des échanges, plusieurs thématiques ont été abordées :

- La discrimination au travail
- Le sentiment d'intégration
- La souffrance mentale
- La maladie d'un proche
- Le retour au pays et l'accueil
- Relation sexuelle, est-ce possible ou pas ?
- La rencontre avec un prétendant : doit-on dire où pas qu'on a le VIH ?
- Comment exprimer ses émotions ?
- Notion de bientraitance et violences
- L'importance d'être bien entouré
- L'importance d'avoir une attitude positive

Les rencontres individuelles (sur rendez-vous) : les consultations psychologiques

Les consultations psychologiques restent un moment privilégié pour évoquer en dehors du groupe sa situation spécifique. Pour évoquer une naissance malgré un parcours de santé compliqué ou même un projet d'installation après des années de difficultés. Mais comment se réjouir de ses victoires, de ses réussites quand on est rongé par la culpabilité d'être bien quand on a perdu en mer ses compagnons de route. Certaines victoires gardent longtemps un goût amer.

Avec les patients un travail est fait sur cette culpabilité et la tristesse associée. De même un travail d'élaboration est réalisé sur les trajectoires de chacun dans leur réalité clinique.

Les demandes restent les mêmes :

- Écouter
- Aider
- Élaborer
- Accompagner
- Orienter

Beaucoup des anciens du dispositif ont trouvé du travail et sont sortis de la précarité. Une grande majorité d'entre eux ont trouvé des postes dans le domaine du service à la personne, la vente, la restauration. Le travail étant un signe d'intégration évident.

Illustrations cliniques

Madame A est en attente de ses papiers. Elle est en couple depuis trois ans et vient d'avoir un bébé avec son conjoint. Les relations dans le couple ont commencé à se dégrader quelques mois après la naissance de l'enfant. Madame se sentait coincée dans cette situation sans possibilité de s'en échapper. Elle dit n'avoir nulle part nulle où aller et avec un enfant c'est encore plus compliqué. Quelle solution, partir ? rester ? tenter de régler les conflits ?

Nos rendez-vous lui ont permis de prendre du recul face à la situation et de réfléchir à d'autres paramètres. Les mots ont remplacé les maux et les tensions dans le couple se sont apaisées. Madame de son côté a pu trouver de l'aide dans sa communauté pour l'accompagner dans ses démarches. Le cas échéant, le groupe de parole est aussi un espace d'échange pour rompre l'isolement et d'être encouragée.

Mademoiselle B est une jeune Cadre qui a fait ses études en France. Elle suit bien son traitement et n'a raté aucun rendez-vous à l'hôpital. Elle a eu quelques angoisses sur sa situation de santé car elle craignait de ne pas pouvoir rester en France pour son suivi médical. Depuis peu, elle cherche du travail mais elle n'arrive pas à en trouver à cause de son statut. Pour l'heure, elle enchaîne des petits boulots précaires et tente de garder l'espoir d'une situation plus stable, pour son avenir, pour sa santé.

EDS - Accompagnement des parcours de santé Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Dans le cadre de la collaboration de Créteil Solidarité avec les EDS (Espace Départemental des Solidarités) l'action s'inscrit dans la continuité de l'opération « Levée des freins », mise en place en 2017/2018. Cependant, compte tenu de la charge de travail déjà trop conséquente des équipes des EDS de Créteil et de Choisy, le projet 2023 a été revu pour s'axer principalement sur un accompagnement des assistantes sociales de polyvalence d'Alfortville. Il s'agit d'apporter un appui concret à ces équipes lorsqu'elles sont confrontées à des problématiques de santé particulièrement complexes dans la prise en charge des personnes et des familles vulnérables.
Objectifs	▪ Proposer un étayage régulier ou au fil de l'eau, pour les professionnels de l'action sociale et de l'insertion professionnelle en prise avec des situations dites complexes ▪ Débloquer des accompagnements freinés par des problèmes de santé/santé mentale en apportant un regard pluriel et une analyse pluridisciplinaire ▪ Renforcer la coordination médico-psycho-sociale dans l'accompagnement social global
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Travailleurs sociaux et référents Insertion-remobilisation ▪ Usagers-bénéficiaires eux-mêmes en co-accompagnement avec les assistantes sociales
Méthodes et moyens	▪ Echanges par téléphone et mail autour de situations complexes (indication-évaluation) ▪ Retour sur ces situations après réunion de l'équipe opérationnelle de Créteil Solidarité ▪ Echanges collectifs : intervention de Créteil Solidarité au cours de réunions d'équipe : analyses de situations, préconisations/conseils, plan d'actions à mettre en œuvre ▪ Rencontres et interventions thématiques ▪ L'activité se compose de 3 volets : 1/ Interventions de Créteil Solidarité dans les réunions d'équipe une fois tous les 2 mois environ. Ces interventions prennent la forme de séances d'analyse de cas complexes et/ou de sensibilisation sur des sujets précis. 2/ Possibilité pour les travailleurs sociaux de solliciter Créteil Solidarité sur des parcours complexes, avec une présentation autant que possible fine et complète de la situation. Créteil Solidarité s'engage à mobiliser une équipe pour y réfléchir collectivement et apporter une réponse adaptée dans un délai court (autour de deux semaines maximum). Ce délai est légitimé par le fait que le dispositif d'appui n'a pas vocation à traiter des situations d'urgence mais bien à traiter de situations qui s'enlisent depuis des mois du fait de problèmes de santé insuffisamment ou non pris en charge. 3/ Dans des situations très particulières, il s'agit de la possibilité pour le bénéficiaire d'être accueilli dans les locaux de Créteil Solidarité pour un bilan/diagnostic et un adressage vers un ou des professionnels de santé. 4/ Participation de Créteil Solidarité, en tant que « centre ressource santé-vulnérabilité », à toutes les réunions de CTIDS (<i>coordination territoriale pour l'insertion et le développement social</i>) du Conseil départemental, sur les territoires 6 et 7 (12 communes) durant lesquelles des situations qui comportent un aspect santé/santé mentale/accès aux soins (ressources santé à mobiliser, coordination locale...) sont évoquées.
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre 2023
Intervenants/acteurs	▪ Créteil Solidarité : chargée de mission pour l'accompagnement des parcours de santé des personnes vulnérables, chef de projet Santé mentale (PTSM 94) et coordinateur adjoint.
Partenaires	Conseil Départemental (DASIPE et EDS concernés) - ARS
Résultats	▪ 6 réunions collectives en EDS avec plusieurs situations décortiquées à chaque fois. ▪ Peu de situations individuelles transmises malgré des relances. ▪ 12 participations aux CTIDS des territoires 6 et 7 (en Visio ou en présentiel).
Perspectives	Poursuite de l'activité en 2024 avec l'EDS d'Alfortville et la possible intégration de 2 autres EDS partenaires : Boissy Saint Léger/Sucy et Villeneuve Saint Georges. Autres actions à définir avec les cadres du Conseil Départemental (Pôle Solidarités - action sociale).

EDS - Accompagnement des parcours de santé

Résultats et éléments d'analyse

L'objectif reste de soutenir les équipes du pôle « Solidarités » du Conseil Départemental du Val de Marne (notamment les assistantes sociales des EDS) qui sont régulièrement confrontées à des situations trop complexes du fait d'un état de santé très dégradé de certains bénéficiaires (problèmes somatiques ou le plus souvent psychiques voire psychiatriques, comorbidités). Ces situations, plus ou moins enkystées, peuvent alors obérer ou rendre totalement inopérant l'accompagnement social mis en place, et encore moins les attendus en termes de retour à l'emploi.

Le travail, en 2023, s'est appuyé essentiellement sur la présentation et l'analyse de situations complexes auxquelles les professionnelles de l'EDS d'Alfortville étaient confrontées.

EDS de Créteil : Le projet n'a pas pu être concrétisé en raison de plusieurs difficultés : sous-effectif chronique affectant la polyvalence de secteur, non remplacement de plusieurs cadres de direction et, dans une moindre mesure, à cause de la réorganisation liée au déménagement de la structure dans les nouveaux locaux à Créteil l'Echat. Ce contexte n'a pas permis de mobiliser les équipes comme il était prévu initialement. Néanmoins, il faut rappeler que le programme « Insertion santé » porté par Créteil Solidarité assure la présence sur ce site, d'une psychologue chargée de mission, qui reçoit les personnes sur rdv (2 vacations/mois). Ce lien permet le cas échéant un appui ponctuel sur des situations repérées.

EDS de Choisy le Roi : Une réunion avec les responsables de l'EDS a eu lieu le 27 mars (bilan qualitatif 2022). Il a été convenu que l'association MCATMS, intervenant sur la zone Ouest du Val de Marne, a la potentialité de mieux répondre aux besoins de leur équipe. Un échange a eu lieu entre les deux associations pour un passage de relai.

EDS d'Alfortville : 5 réunions se sont tenues avec l'équipe des AS de l'EDS d'Alfortville (8 mars, 4 avril, 16 mai, 19 septembre et 28 novembre). 12 situations complexes santé-santé mentale ont été examinées. Les situations présentant un syndrome dit de Diogène sont régulièrement évoquées, ce qui a donné lieu à une présentation plus précise de ce trouble à l'équipe. Une action de coordination a été mise en œuvre fin 2023 (avec la CPTS, bailleur, GPSEA, Mairie), pour une femme très isolée présentant d'importantes comorbidités.

Une information actualisée a été réalisée en ce qui concerne les PASS (Permanences d'accès aux soins de santé) et notamment celles du Val de Marne (missions, fonctionnement, référents contacts au CHU Mondor et au CHI de Créteil).

Evaluation et évolution du partenariat

Les situations concernent des personnes qui cumulent précarité sociale et problèmes de santé plus ou moins graves, non ou mal pris en charge. Dans la majorité des cas, la dimension santé mentale est prédominante et un risque de pathologie psychiatrique non diagnostiqué est possible, ce qui nécessite une orientation vers un service de psychiatre public. Ces orientations sont compliquées du fait des difficultés que rencontre ce secteur. A ce titre, la participation du coordonnateur du PTSM du Val-de-Marne est considérée comme un apport intéressant pour l'analyse et la compréhension des situations et des possibilités d'accompagnement envisageables.

Si la partie « accompagnement collectif » des équipes semble répondre aux attentes des assistantes sociales, la fréquence des rencontres n'est pas aussi régulière qu'elle pourrait l'être du fait d'un contexte de sous-effectif global, d'un calendrier de travail très chargé des équipes et de la saturation des ordres du jour (la santé n'étant qu'une facette des nombreux champs à prendre en compte dans l'accompagnement des bénéficiaires). De ce fait, la disponibilité des intervenants de Créteil Solidarité auprès des équipes n'est pas utilisée au maximum des possibilités. On peut faire le même constat en ce qui concerne l'accompagnement individuel proposé « au fil de l'eau », pour des situations où les acteurs du social se sentent bloqués du fait des problématiques de santé.

L'année 2024 s'ouvre avec quelques incertitudes quant aux nouvelles modalités de travail avec les équipes de l'action sociale du département (reconfiguration de l'accompagnement des publics RSA). Néanmoins, il est prévu de poursuivre le partenariat fructueux avec l'équipe d'Alfortville et de décliner, peu ou prou le même type d'activité et de coopération avec 2 autres EDS de l'Est du Val de Marne. Il s'agit notamment de renforcer les interventions « information et médiation en santé », à la fois pour les professionnelles en difficulté et les publics repérés comme particulièrement vulnérables. Un maillage avec les Espaces Autonomie du département pourra également être envisagé (vieillesse, santé/handicap et accès aux soins).

Appui aux professionnels

Formations de relais en santé : « Santé, environnement et habitat » Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Enjeux majeurs de la réponse aux besoins et aux problèmes de santé des populations en situation de vulnérabilité, l'accompagnement et l'appui aux professionnels (notamment du social) confrontés à ces publics est une priorité de santé publique. Il a été décidé, depuis plus de 10 ans, de mettre en place, en partenariat avec la DDASS du Val-de-Marne, un module de formation de relais destiné aux professionnels du secteur sanitaire et social exerçant sur le territoire. Dans un premier temps, un programme ciblé sur la prévention et la prise en charge du saturnisme et des problèmes de santé de la petite enfance a été développé en collaboration avec l'équipe santé/environnement de la DDASS. À la demande des partenaires l'accent a également été mis sur la santé environnementale et l'habitat.
Objectifs	▪ Répondre aux besoins et aux problèmes de santé des personnes et des familles les plus vulnérables ▪ Améliorer la connaissance et les compétences des participants sur les risques de santé liés à l'environnement et à l'habitat, ainsi qu'aux problématiques de santé mentale dans la cité ▪ Promouvoir le maillage des acteurs, l'échange de pratiques, la concertation pluridisciplinaire, les démarches coordonnées en réseau sur les territoires de référence ▪ Renforcer la capacité des participants au repérage et à l'analyse des situations à risque ▪ Accompagner les participants dans la construction collective d'outils ou de dispositifs spécifiques ▪ Contribuer à l'acquisition de savoir-faire techniques et relationnels, permettant aux professionnels relais de proposer aux personnes ou familles concernées une information et des réponses adaptées à leurs besoins.
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Acteurs associatifs et/ou institutionnels du Val-de-Marne qui interviennent auprès de ces publics ▪ Professionnels exerçant dans le domaine de la santé, de l'action sociale ou médico-sociale et dans le secteur de la Politique de la ville
Méthodes et moyens	▪ Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts. ▪ Une évaluation collective réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	6 journées thématiques entre mai et juillet 2022 (qui ont toutes pu se tenir en présentiel).
Intervenants/acteurs	▪ Médecins de santé publique, psychiatres, pédiatres, (praticiens hospitaliers et/ou universitaires), ingénieur du génie sanitaire, socio-anthropologue, sociologue, chargé(e)s de mission ...
Partenaires	▪ ARS, IdF et Délégation territoriale du Val-de-Marne. ▪ UNAFORMEC Ile de France. ▪ Conseil Départemental (Action sociale/EDS, PMI et Promotion de la santé). ▪ Territoire GPSE Avenir. ▪ Ville de Créteil, Direction de la Politique de la Ville. ▪ Contrat Local de Santé de Créteil ▪ Centre sociaux de Créteil. ▪ CHI Créteil et CHU Mondor. ▪ VALOPHIS et CRETEIL HABITAT.
Résultats	16 participants relais qui recommanderont cette formation dans leurs équipes avec un taux de satisfaction très élevé. Au cours de l'évaluation collective les participants se sont déclarés : ▪ 95% des participants ont dit avoir été très satisfaits de l'organisation générale, de la qualité des intervenants et du contenu de la formation. ▪ 98% étaient également très satisfaits des outils et méthodes pédagogiques (très participatives). ▪ Tous sont prêts à recommander cette formation auprès de leurs collègues.
Perspectives	La formation 2024 sera organisée au cours du premier semestre 2024

Formation de relais « Santé, environnement et habitat »

Résultats et éléments d'analyse

Il s'agit d'un programme de sensibilisation participative, type « formation/action », d'une durée de six jours, qui a été élaboré et construit afin d'apporter aux stagiaires des outils pour mieux appréhender la complexité des liens transversaux entre la santé, le social, l'environnement et l'habitat. En effet, questionner la santé équivaut à penser la santé au travers de ses déterminants, dont notamment la question du logement et de l'habitat.

Contenu

Les différents thèmes abordés au cours de la formation :

- Santé et santé publique : des définitions aux pratiques
- Problèmes et risques de santé liés au logement et à l'habitat indigne,
- Accompagnement psychosocial des personnes et des familles en situation de vulnérabilité,
- L'enfant ou l'adolescent en souffrance et sa famille,
- Santé et prévention : représentations, définitions, pratiques
- Déterminants de la santé et inégalités de santé
- Promotion de la santé et interculturelité
- Organisation territoriale en santé
- Prévention du saturnisme et logement insalubre
- Logement et santé mentale
- Vulnérabilités et parentalité
- Addiction et vulnérabilité
- Parcours de santé et parcours d'insertion
- Santé et travail
- De la psychiatrie à la santé mentale
- Santé mentale et accès aux soins : Organisation et ressources mobilisables dans le Val de Marne
- Comment travailler ensemble ? Système de santé, organisation et acteurs, partenariat et coordination

Les principales idées retenues par le groupe sont :

- L'importance de la confiance entre professionnels
- La présence de médecins a permis de replacer la question de la santé dans l'accompagnement social
- Être en capacité de changer ses représentations
- Santé et travail : l'importance du travail collectif
- Le plomb peut se trouver partout
- Nécessité du travail en réseau
- Existence des différents dispositifs en santé mentale
- Identifier les sources de pollution
- L'adolescent
- Travail prescrit /travail réel
- L'importance de la temporalité de la personne
- La pair-aidance
- L'importance d'une prise en charge globale

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points d'amélioration suivants chez les participants :

- Aller plus loin sur l'interculturalité
- Comme les années passées, les temps d'échanges de pratiques et surtout d'analyse de situations complexes sont très appréciés et pourraient prendre plus de place dans la formation.

Ces remarques seront prises en compte pour améliorer encore la prochaine session qui sera organisée au cours du second semestre 2024.

Aura été encore une fois très apprécié le fait de rencontrer et d'échanger avec des intervenants de haut niveau souvent perçus comme inaccessible. Ils apprécient également l'équilibre entre les apports théoriques et les exemples concrets qui rendent les interventions plus pertinentes et agréables.

Ce qu'ils/elles en ont dit - Verbatim

- « Formation très intéressante qui permet de se projeter différemment dans le travail »
- « Merci beaucoup pour cette formation super intéressante. »
- « Très agréablement surprise par la qualité des intervenants »
- « Les conditions de travail sont excellente et au-delà des intervenants nous avons pu nous connaître les uns et les autres »

Formations de relais en santé : « Santé mentale et exclusion » Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Ce second volet de formation a été mis en place pour répondre à la demande des professionnels ayant déjà participé à la formation/action « Santé, Environnement et habitat ». Il s'agit d'un module spécifique de formation de relais, complémentaire au premier, destiné aux professionnels de l'action sanitaire et sociale.
Objectifs	- Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale - Renforcer la connaissance et améliorer les compétences relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et à son organisation - Sensibiliser les participants (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ... - Accompagner les professionnels relais dans le champ de la santé mentale - Soutenir ces intervenants dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale - Aider à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins) - Apporter aux professionnels les éléments de méthode pour favoriser le décroisement et le travail en réseau.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels de santé, de l'action sociale, travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val-de-Marne
Méthodes et moyens	- Animation en binôme, pédagogie interactive avec intervention de personnes ressources et/ou d'experts. - Une double évaluation : écrite et anonyme à chaque séance ainsi qu'une évaluation orale réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	5 journées en présentiel entre septembre et novembre 2022.
Intervenants/acteurs	- Médecins psychiatres, praticiens hospitaliers, intervenants experts, coordinateur ... - ORSPERE - Réseau régional « Santé mentale et précarité » - UNAFAM.
Partenaires	- L'ARS. - UNAFAM. - L'Hôpital Mondor. - UNAFORMEC. - Conseil Local de Santé Mental de Créteil. - Le CHI Créteil. - Le Réseau Régional « Santé mentale et précarité d'Ile de France ». - ORSPERE de Lyon.
Résultats	16 participants. Au cours de l'évaluation collective les participants se sont déclarés : 100% des participants se disent satisfait ou très satisfait de cette formation. 100% sont très satisfait des méthodes et moyens pédagogiques 100% recommanderaient cette formation et sont susceptibles de proposer à leurs collègues de s'y inscrire
Perspectives	Poursuite de l'action en 2024. La session se déroulera sur le 2 ^{ème} semestre

Formation de relais « Santé mentale et exclusion » : Résultats et éléments d'analyse

Contenu

Les différents thèmes abordés au cours de la formation :

- La santé mentale une priorité de santé publique, les réponses institutionnelles
- Hôpital – CMP – secteur - place des usagers – place des psychologues
- Atelier d'analyse de situations complexes présentées par les participants
- Présentation de l'expérimentation en Ile de France de l'accompagnement thérapeutique de proximité
- Interculturalité et santé mentale
- Parcours d'exil et santé mentale
- Santé mentale et exclusion : jeunes et adolescents : Approche théorique et clinique et analyse de situations
- Des difficultés économiques et sociales à la santé mentale
- Des pathologies chroniques à la santé mentale
- Santé mentale et grand âge
- Santé mentale et territoire
- La relation soigne/soignant en santé mentale
- Table ronde : comment travailler ensemble ?
- Bilan et perspectives, évaluation collective

Les principales idées retenues par le groupe sont :

- "Pratique/réalité du travail mené en milieu hospitalier ou institutionnel"
- "Santé mentale englobe surtout un panel de troubles plutôt que de lourdes pathologies"
- "Alliance avec les usagers sur leurs histoires, pour les accompagner sans avoir besoin de poser un diagnostic"
- "Au-delà des organisations, il faut savoir s'adapter aux singularités de la personne pour un accompagnement de qualité"
- "Parcours d'exil et santé mentale, comprendre le repérage des situations difficiles et faciliter l'orientation, demande implicite et explicite"
- "Echanger avec les différents professionnels, intervenants, partage institutionnel"
- "Conforté sur l'importance d'aller vers"
- "Interculturalité et santé mentale = nécessité de connaître les différentes cultures et donc l'approche de la maladie"

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points d'amélioration suivants chez les participants :

- Tous/toutes les stagiaires sont très satisfaits de cette formation qu'ils trouvent très enrichissante
- La qualité des interventions et des intervenants est soulignée quasi unanimement
- La convivialité de ces journées est reconnue unanimement
- Les échanges entre professionnels pluridisciplinaires très appréciés
- Plusieurs expriment le souhait d'avoir d'autres formations autour de thématiques sur l'enfance, les jeunes adultes

Ces remarques seront prises en compte pour améliorer encore la prochaine session qui sera organisée au cours du second semestre 2024.

Ce qu'ils/elles en ont dit - Verbatim

- "Je ne me doutais pas de l'importance des traumatismes lors de la 1ère enfance pouvaient retentir sur la santé mentale de l'adulte (entre 0 à 3 ans)"
- "Le fait de partager le secret dit professionnel (Psychologue, AS, Psychiatre)"
- "Le concept de pair-aidance et de groupe d'entraide mutuelle : agréablement surprise de voir l'évolution dans le milieu médical et de prendre davantage en compte le patient qui devient acteur de sa propre réhabilitation et de valoriser son expertise."
- "Positionnement porté sur les relations : cela m'a conforté dans l'idée de s'autoriser à établir du lien et sortir des missions strictes de notre fiche de poste."

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion »

Présentation et objectifs

Justification et contexte	Le dispositif « Sentinelle » s'inscrit notamment dans les priorités de santé publique « Santé Mentale » : feuille de route « Ma santé 2022 », plan HAS « psychiatrie et santé mentale 2018-2023 », Plan régional de santé ARS (2018-2022), Projet territorial de santé mentale 94 (PTSM), ainsi qu'avec les contrats locaux de santé et les CLSM. Au carrefour des politiques sanitaires et d'action sociale, politique de la Ville et Insertion, le dispositif Sentinelle s'appuie sur un important travail de maillage et de concertation interdisciplinaire engagé dès les années 1990 sur le territoire de Créteil/Plaine centrale. Ce territoire a évolué pour concerner une quinzaine de communes autour de Créteil, situées pour la majorité sur celui du DAC Est 94. Fonctionnant avec une cellule d'analyse des « cas complexes santé mentale », « Sentinelle » répond aux difficultés des professionnels confrontés aux situations mêlant processus (d'auto)exclusion, problèmes de santé somatique, troubles psychiques et difficultés sociales. L'enjeu est double : améliorer l'accès aux soins des personnes et des familles confrontées à des troubles psychiques et renforcer l'information et l'appui aux professionnels. A ce titre, le dispositif « Sentinelle » s'inscrit dans la mission « Santé Mentale » portée par CRETEIL SOLIDARITE de manière transversale et plus largement dans sa mission de centre ressource territorial.
Objectifs	▪ Promouvoir la santé mentale et l'accès aux soins des personnes vulnérables ou en situation d'exclusion : jeunes majeurs et adultes isolés, personnes souffrant de pathologie chronique ou en situation de handicap ▪ Favoriser l'insertion dans la cité des personnes vivant avec une maladie psychiatrique, en soutenant les démarches de médiation et de rétablissement ▪ Renforcer l'accompagnement et la formation des professionnels relais (action sociale, insertion, bailleurs, politique de la ville) ▪ Améliorer la coordination des acteurs dans le champ de la santé mentale : repérage des ressources mobilisables, des missions et des compétences, du territoire et des modalités de fonctionnement...
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social en demande d'accompagnement face aux situations complexes « Santé mentale » ▪ Personnes présentant des psychopathologies associées à des comorbidités multiples et un cumul de risques psychosociaux ▪ Aidants et proches des personnes vulnérables et malades dont le réseau familial ???suite ?
Méthodes et moyens	▪ Réception d'une alerte (mail/tél) : Situation complexe Santé mentale (adultes-familles) ▪ Analyse de la fiche de signalement - Validation de l'indication : Le dispositif « Sentinelle » ne peut pas être saisi en première intention lorsqu'une réponse locale existe, par exemple avec un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). ▪ Présentation de la situation en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP), en présence du (des) professionnel(s) signalants, et après en avoir informé la personne concernée ▪ Plan d'action concerté : préconisations, interventions, contacts ▪ Fiches de liaison et de suivi anonymisées – coordination mails
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre.
Intervenants/acteurs	Le groupe de liaison « Sentinelle » est composé en 2023 de : ▪ Christophe RECASENS, psychiatre référent, chargé de mission Créteil Solidarité ▪ Maxence LAROYE, psychiatre de liaison CHI de Créteil et responsable de l'équipe mobile « 15-30 » ▪ Carl CHESNEAU, coordinateur adjoint de Créteil Solidarité
Partenaires	CHIC (psychiatrie de liaison, pédopsychiatrie, CEGGID). CLSM Créteil. MDPH 94. ARS 94.
Résultats	8 situations complexes concernant à la fois des personnes isolées et des familles monoparentales, soit 12 personnes adultes et mineures concernées. Ces situations sont traitées en distanciel en impliquant les acteurs concernés et les ressources utiles.
Perspectives	▪ Poursuite de l'activité en 2024 avec une redéfinition des modalités de fonctionnement.

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale et Exclusion »

Résultats et éléments d'analyse

En 2023 et depuis 2022, le dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion », a été moins sollicité par les acteurs locaux. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce constat : le déploiement du PTSM du Val de Marne, le développement des Conseils locaux en santé mentale (CLSM) et l'extension des équipes mobiles Psychiatrie-Précarité qui maillent le Val de Marne, ainsi que l'installation opérationnelle des deux DAC à l'Est et à l'Ouest du département.

D'autres réponses et partenariats locaux fonctionnent également depuis plusieurs années, à l'instar de « instances adultes vulnérables » du conseil départemental, qui mobilisent les acteurs autour de situations psychosociales particulièrement complexes. Depuis fin 2022, l'équipe mobile pluridisciplinaire « Passerelle » (Œuvre Falret) intervient sur signalement des conseillères sociales auprès des habitants-locataires du bailleur Valophis Habitat. Par ailleurs, le secteur Ouest du Val de Marne offre des ressources supplémentaires dans le champ de la santé mentale, avec l'activité développée par la MCATMS (Maison Commune des Addictions, des Troubles Mentaux et de la Santé).

On peut ainsi supposer que les professionnels relais du territoire ont à leur « disposition », une offre plus diversifiée et plus importante selon le secteur géographique, et qu'ils ont aussi une meilleure connaissance des recours et des ressources mobilisables dans le champ de la santé mentale (institutionnels, associatifs). Les actions de sensibilisation/formation peuvent expliquer par ailleurs une montée en compétences psychosociales chez les professionnels du social au sens large (cf. notamment les formations « secouriste en santé mentale » PSSM).

Quoiqu'il en soit, on observe un changement structurel dans les organisations de travail, qui accordent une place toujours importante aux réunions d'information et de concertation pluridisciplinaire en distanciel.

De fait, le dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion » a évolué dans ses modalités de saisine et de fonctionnement.

Les demandes et signalements sont adressés par les professionnels via un message dans la boîte mail du coordinateur adjoint. Au lieu d'inviter comme à l'accoutumée les professionnels pour une réunion mensuelle en présentiel au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, il s'ensuit une analyse de la situation en équipe puis une réponse apportée aux professionnels sous différentes formes : mails et entretiens téléphoniques, éclairage clinique, fiche de synthèse et de liaison, préconisations et conseils, mise en lien avec des dispositifs spécifiques ou professionnels ressources.

Créteil Solidarité a été sollicitée pour 8 situations complexes concernant à la fois des personnes isolées et des familles monoparentales, soit 12 personnes adultes et mineures concernées.

Ces personnes et ces familles sont pour moitié domiciliées sur le territoire GPSEA : Bonneuil, Alfortville, Marolles-en-Brie et Villecresnes ; et pour autre moitié sur la partie Ouest du Val de Marne : Maisons-Alfort, Chevilly la Rue et Fresnes. On peut observer qu'aucune de ces communes n'est rattachée à un Conseil local en santé mentale (projet de CLSM en cours à Alfortville).

Au total, le dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion » a permis d'apporter des réponses à 12 professionnelles, exerçant dans les structures suivantes :

- Ville-CCAS de Bonneuil
- Ville CCAS de Chevilly la Rue
- AUVM (Fresnes)
- EDS d'Alfortville
- EDS Maisons-Alfort
- Conseil départemental - Espace Autonomie 3 (Boissy Saint Léger – Plateau Briard)

Par ailleurs, Créteil Solidarité a été associée et a participé tout au long de l'année 2023, aux travaux du DAC 94 Est, dans le cadre notamment des groupes de travail sur les parcours de santé « Incurie et syndromes de Diogène » (document type Parcours et flyers de sensibilisation).

Une réflexion est actuellement en cours pour repenser ce dispositif en lui maintenant ses spécificités « santé mentale, école de pratiques et animation territoriale ». La coordination et l'interconnaissance entre les différents acteurs, comme l'accompagnement des professionnels confrontés à ces situations complexes, demeurent des enjeux essentiels.

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité » Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Ce séminaire regroupe des professionnels exerçant sur le même territoire dans le champ de la santé, de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de la prévention. Il se donne pour mission de faciliter la rencontre des acteurs, l'échange des pratiques et la prise de recul sur des situations concrètes. Les participants construisent ainsi une dynamique de pratiques coopératives.
Objectifs	▪ Accompagner les personnes et les groupes de professionnels dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir en matière de santé des jeunes ▪ Organiser des rencontres pour apporter des éclairages scientifiques. ▪ Permettre aux participants exerçant sur le même territoire de se connaître ▪ Favoriser la réflexion et l'échange des pratiques professionnelles.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels intervenant auprès des jeunes et/ou des parents. Participent également des professionnels intervenant dans le champ de l'éducation et de la justice.
Méthodes et moyens	Le séminaire maintient une dynamique alternant des séances d'échanges d'expériences et de construction de la problématique avec des séances invitant un intervenant extérieur pour apporter un éclairage expert et répondre aux préoccupations des participant(e)s. Les échanges doivent permettre aux participants exerçant sur le même territoire mais ne se connaissant pas forcément de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs postures. Au fil des séances, les participants poursuivent de façon active les mêmes buts, construisent une interdépendance et un sentiment de solidarité, créent un langage et un code propre au groupe, tout en précisant la différenciation des rôles entre les membres.
Calendrier	▪ Du 1^{er} janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	▪ Les séances sont animées par un médecin de santé publique ▪ Sont intervenus des professionnels experts des sujets abordés.
Partenaires	▪ Le Conseil régional d'Ile-de-France. ▪ La CPAM 94. ▪ L'ASE. ▪ La Maison des adolescents. ▪ L'Education Nationale. ▪ Les EDS du Conseil Départemental. ▪ Les Points Ecoute Jeunes. ▪ Le CHI Créteil.
Résultats	▪ 6 séances en visioconférence.
Perspectives	Poursuite de l'activité en 2023.

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité »

Résultats et éléments d'analyse

Ces séminaires qui se déroulent en deux temps ont pour objectif de s'interroger sur les postures et pratiques quotidiennes des professionnels et de permettre d'acquérir de nouvelles compétences :

- **1er temps** : échange avec des professionnels à partir de leurs pratiques quotidiennes afin de faire émerger un thème.
- **2eme temps** : échange avec un expert du thème.

Animés par un médecin de santé publique, les séminaires ont fonctionné en distanciel.

Quatre thèmes ont été abordés en 2023 :

- **« Comment faire réellement et efficacement participer les usagers aux actions menées par les professionnels ? »**, Une première séance le **24 janvier** a permis de recueillir les impressions et expériences des 23 professionnel.le.s dans les domaines sanitaire, éducatif et social. De nombreuses frustrations se sont révélées à cette occasion à l'égard d'usagers souvent vécus comme « consommateurs ». Quelques expériences positives de groupes de parole ont pu être décrites en particulier dans les CHRS ou les conseils de vie sociale. Cependant une confusion a pu être notée entre « participation » et compliance des usagers aux recommandations des professionnels. En effet, plusieurs participant.e.s ont noté sous le registre de la participation l'absence de suivi (d'obéissance) aux conseils prodigués.

La séance suivante, le **7 mars** a vu l'intervention du Dr Didier Ménard, médecin généraliste, fondateur du centre de santé communautaire des Francs-Moisins à St Denis et de l'association « Santé bien-être ». 22 participant.e.s ont pu échanger sur les réussites et les limites de ce projet en matière de participation. Le Dr Ménard a en particulier insisté sur l'intérêt d'inscrire les CPTS dans une dynamique non pas de « système de distribution de soins » mais de véritable « système de santé » mettant l'usager au centre des réflexions.

- **« Enfants placés, familles d'accueil, quels liens d'attachement ? »**,

Le **18 avril**, le séminaire a rassemblé 33 participant.e.s, encadrantes de structures de placement familial et acteurs et actrices de terrain sur ce thème particulièrement délicat. Plusieurs témoignages de mamans d'accueil ont permis de mieux saisir les enjeux affectifs et psychologiques qui sont mobilisés dans la relation avec les enfants placés, y compris dans la fratrie de la famille d'accueil. Il est ressorti de ces échanges la grande difficulté de la séparation lorsque le placement s'achève dans la mesure où il est demandé à ces familles de construire une relation éducative stable et pérenne qui peut être interrompue soudainement. Les questions de conflits de loyauté entre la famille d'accueil et la famille biologique ont aussi été évoquées, soulignant l'importance du suivi et de l'encadrement.

La séance suivante le 20 juin a vu l'intervention de la Dr Dominique Terres, ancienne directrice du CMPP de Vitry-sur-Seine et actuellement pédopsychiatre dans le service de placement familial Jean Cotxet de Paris. Il a rassemblé 20 participant.e.s et a permis de clarifier de nombreux points évoqués lors de la séance précédente. En particulier, les différences de perception et de verbalisation de l'enfant à l'égard de ses différents interlocuteurs ont été soulignées comme pouvant perturber les analyses. Les assistantes maternelles ne devraient pas être mises en danger par les paroles des enfants. Enfin, la difficulté des placements courts (3 à 6 mois) a été soulignée.

- **« Les rapports des usagers avec les acteurs de première ligne ont-ils changé avec le COVID ? »**.

Ce thème, a été abordé en une seule séance le **26 septembre**, à la suite de plusieurs requêtes des participant.e.s au séminaire. Il a peu de succès (8 participantes seulement) mais a permis de déconnecter partiellement cette sensation de croissance d'agressivité (relevée globalement au-delà du 94 par des structures nationales) du seul COVID pour le rattacher **d'une part** aux modifications de processus. Ainsi l'informatisation et la diminution du personnel de première ligne ont-ils fortement impacté la qualité de ces relations, les professionnel.e.s étant eux aussi stressés. Les participantes ont aussi noté, sans doute en lien avec le COVID, un mal-être existentiel global des usagers, source d'angoisse, décuplé par l'individualisation des enjeux avec un désengagement à l'égard d'un collectif perçu comme ayant été maltraitant. En outre, les visites à domicile sont devenues plus délicates, tant du côté des personnels qui rechignent à se rendre chez les gens (soutenus en cela par leur hiérarchie qui y voient un gain de temps) que chez les usagers rendus très sensibles aux intrusions.

Le thème ne nécessitant pas l'intervention d'expert, une seule séance lui a été consacrée.

- **« Conséquences psychosociales des abus sexuels subis dans l'enfance, échanges de situations »**

La première séance sur ce thème très sensible a été organisée le **14 novembre** et a rassemblé 31 participant.e.s. De nombreuses propositions ont été faites, toutes tournant autour des impacts de ces traumatismes sur les relations entretenues par ces enfants avec leur entourage (psychologiques mais aussi physiques avec les automutilations, tatouages, etc.), dans les futurs projets de grossesse ou de paternité, etc. Aider les enfants à verbaliser le traumatisme, mais jusqu'où la démarche profite réellement à l'enfant ? Le consensus s'est fait autour de la nécessité absolue d'identifier un adulte de confiance le plus rapidement possible.

175 Participations pour un effectif de 103 personnes ont été enregistrées au cours de ces 6 séances. La majorité des participants exercent dans le secteur médico-social et socio-éducatif.

Programme UPEC

Présentation et objectifs

Justification et contexte	L'UPEC porte le projet ambitieux d'être « université engagée », en interaction avec la société. À ce titre elle souhaite apporter un accompagnement de qualité à tous ses étudiants. Le Service de santé de l'UPEC fait le constat que de nombreux jeunes étudiants sont en situation de fragilité dans leur parcours d'insertion dans la vie de la cité. Leur santé comme leur cursus d'études sont impactés par ces difficultés. Ainsi le service de santé de l'UPEC a sollicité l'équipe du Centre territorial de Ressources « Santé et vulnérabilité » de Créteil Solidarité pour tenter de faciliter leur inscription dans un parcours de santé, cela étant considéré comme l'un des déterminants de leur insertion universitaire et sociale. Ces deux structures se proposent donc de créer un partenariat autour d'un programme permettant de mieux accompagner les parcours de santé des jeunes fragilisés par leur situation sociale et/ou sanitaire et/ou de santé mentale.
Objectifs	Il s'agit de pouvoir mieux assurer un accompagnement global, dans le souci d'une situation complexe, qui nécessite souvent une mise en cohérence des actions médicales, sociales et parfois associées à un suivi psychologique. Cette démarche doit permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion dans le cursus universitaire liées aux questions de santé. La santé est en effet l'un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours d'études. De même l'accès, le retour ou le maintien dans le cursus universitaire sont parmi les déterminants de la santé.
Déroulé de l'action	
Public cible	L'ensemble des professionnels exerçant au sein du service de santé universitaire de l'UPEC.
Méthodes et moyens	Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts auprès des professionnels : CRETEIL SOLIDARITE propose un temps d'information/sensibilisation santé ouvert aux professionnels du service de santé de l'UPEC avec pour objectifs : - Aider les professionnels à repérer et analyser les situations de fragilité médico-psycho-sociales des étudiants - Donner les moyens aux professionnels de mieux connaître les partenaires afin d'orienter vers les personnes et structures ressources compétentes sur le territoire - Accompagner les professionnels confrontés aux jeunes étudiants en situation de fragilité psychique. Une évaluation orale est réalisée à l'issue de chaque rencontre.
Calendrier	1 ^{er} janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	▪ Médecins généralistes, ▪ Psychiatres, ▪ Intervenant en Promotion de la santé.
Partenaires	▪ ARS IdF et Délégation territoriale du Val-de-Marne. ▪ Université Paris Est Créteil. ▪ UNAFORMEC Ile de France.
Résultats	En 2023, 5 séances (les 24 janvier, 14 mars, 18 avril, 23 mai et 10 octobre) ont pu avoir lieu (les 24 janvier, 14 mars, 18 avril, 23 mai et 10 octobre). Une situation complexe ou deux sont étudiées par séance
Perspectives	La direction du Service de santé universitaire de l'UPEC et l'équipe de Créteil souhaitent maintenir ce partenariat.

Programme UPEC

Résultats et éléments d'analyse

Ce partenariat s'est poursuivi en 2023. La santé et notamment la santé mentale est l'un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours d'études. De même l'accès, le retour ou le maintien dans le cursus universitaire sont parmi les déterminants de la santé et plus particulièrement la santé mentale.

Le travail en 2023 s'est appuyé systématiquement sur des analyses de situations complexes auxquelles les membres de l'équipe du SSU de l'UPEC sont confrontés. La présence à chaque session d'un psychiatre de Créteil Solidarité et du coordonnateur du PTSM du Val-de-Marne est considérée comme un apport déterminant à l'analyse et la compréhension de ces situations et des possibilités d'accompagnement envisageables. Ce format est toujours très apprécié par l'équipe du SSU UPEC.

A chaque session de travail de deux heures environs avec l'ensemble de l'équipe (équipe de 12 personnes constituée du médecin directeur, 2 médecins, 3 infirmières, 3 psychologues, deux collaborateurs administratifs ainsi que la personne en charge du dispositif RESUS +) une, voire deux, situations sont analysées dans le détail afin de fournir au professionnel directement concerné des pistes pour avancer ou débloquer la prise en charge de l'étudiant.

Toutes les situations concernent des étudiants entre 18 et 25 ans, le plus souvent dans des situations sociales très précaires (isolement, rupture familiale ou conflits familiaux conduisant le plus souvent à une grande précarité quant au logement) ce qui vient grandement complexifier l'accès aux soins et la prise en charge médicale ou psychologique en général. Dans la majorité des situations présentées la dimension santé mentale est prédominante et un risque de pathologie psychiatrique non diagnostiqué est établi qui nécessite une orientation vers un service de psychiatre publique (la plupart des troubles psychiatriques graves sont émergents chez les adolescents ou jeunes adultes de cette tranche d'âge).

Une attention particulière est bien sûr portée au risque suicidaire dont la prise en charge avait fait l'objet d'une formation sensibilisation de l'équipe universitaire dans le cadre de ce partenariat au cours d'un exercice précédent.

L'une des difficultés quant à l'orientation nécessaire vient également du fait que si la personne prise en charge fréquente le service de santé universitaire car elle étudie sur le campus de Créteil, elle réside parfois loin de là (hors département du Val de Marne). Lorsque le suivi sur la durée n'est plus du ressort de l'équipe universitaire il faut privilégier la proximité du domicile pour ce qui est des soins ou traitement somatiques et respecter la carte des secteurs psychiatriques pour ce qui relève de la santé mentale.

L'analyse collective la plus fine possible (raison pour laquelle, parfois, une seule situation est abordée durant la séance de travail) permet toutefois de mieux faire la part des choses entre la demande explicite de l'étudiant et ses besoins réels. Elle permet également d'essayer de dénouer les dimensions somatiques, psychiques et sociale de ces situations complexes et de définir les priorités d'actions pour que la prise en charge soit organisée de manière la plus cohérente et efficace possible.

UPEC : Évaluation

L'ensemble de l'équipe du Service de Santé Universitaire de l'UPEC s'est déclaré très satisfait de l'organisation générale et du maintien de cette collaboration. Si le nombre de situations abordées sur l'année n'est pas très important quantitativement l'appui de l'équipe universitaire par celle de l'association est d'une grande importance pour la première car il s'agit des situations de loin les plus complexes et les plus lourdes à porter pour les professionnelles du SSU et qui peuvent conduire à les mettre dans une réelle difficulté professionnelle individuellement ou collectivement. Ils expriment donc une volonté unanime de poursuivre ce travail en commun au cours de l'année 2024.

Au-delà de ces temps de rencontre et d'analyse de situations complexes, un travail de co-animation d'un ciné-débat aura été expérimenté en 2023. Le thème portait sur l'importance des soutiens des pairs ou amis dans le cadre de phases dépressives. Les échanges avec les étudiants de l'UPEC ont donc porté sur des enjeux en santé mentale dans une démarche de prévention / sensibilisation qui relève aussi des compétences et des responsabilités de ce service.

Prévention et Promotion de la Santé

« Médiation en santé sociale et culturelle »	
Présentation et objectifs	
Justification et contexte	La médiation en santé est officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis la « Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Elle vise à « améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leur spécificité » (Art.L.1110-13 du code de la santé publique). L'enjeu de cette action consiste, pour Créteil Solidarité, à tenter, à partir des pratiques de terrain, de décroiser les champs de la médiation en santé et de la médiation sociale et culturelle (et/ou interculturelle). Cette démarche vise à renforcer la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et toute autre forme de discrimination
Objectifs	▪ Délivrer une information sur la santé (définition OMS) afin de permettre aux participants d'assurer plus efficacement une fonction de médiation entre les opérateurs du système de santé et les usagers/habitants/citoyens de leur quartier. ▪ Permettre aux participants de délivrer des informations ou d'orienter vers des professionnels en dehors de la relation « soigné/soignant ». ▪ Sensibiliser à la question de la santé sociale, des déterminants en santé et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. ▪ Aider les participants à se questionner sur culture et spiritualité et sensibiliser à l'altérité. ▪ Croiser des domaines qui le plus souvent s'ignorent : santé, culture et art.
Déroulé de l'action	
Public cible	Adultes des territoires concernés, habitants citoyens du quartier du Mont Mesly, membres et animateurs des structures partenaires, membres des comités de quartier du site concerné. Les premières années, le Conseil citoyen du Mont Mesly était un partenaire officiel de cette action. Il n'est plus actif aujourd'hui mais d'anciens membres restent impliqués et participent aux rencontres.
Méthodes et moyens	Les réunions sont organisées, en soirée et regroupent entre dix et quinze de participants. Il s'agit d'un groupe de parole et d'échanges sous forme d'ateliers. Il est fait appel à des experts/personnes ressources en fonction des sujets abordés. Les rencontres de 2023 ont toutes eu lieu en présentiel au Centre social Kennedy ou à la Maison des Solidarités.
Calendrier	4 séances ont eu lieu : ▪ 5 janvier sur l'organisation des coopérations entre acteurs (DAC et CPTS) avec les présidents des deux structures intervenant sur Créteil. ▪ 30 mars sur Démocratie et santé avec Moncef Marzouki ▪ 20 avril sur l'Hôpital dans la cité avec Catherine Vauconsant, DG du CHIC. ▪ 25 mai sur de l'intérêt d'un CLSM pour les habitants avec le Pr A. Pellissolo et Isaure Dubreuil coordinatrice du CLSM.
Intervenants/acteurs	▪ Animation : l'animation est assurée par le président de Créteil Solidarité ainsi qu'un chef de projet. La chargée de mission en charge des activités prévention, promotion de la santé y est associée. Personnes ressources : Dr Denis Méchali, Henri Cohen-Solal, Pr Antoine Pellissolo, Alexia Jolivet (Chercheuse), Pr Jean-Marc Baleyte (Maison de l'Adolescent du 94), Hervé Jami (Service de Santé Universitaire – UPEC), Martine Garrigou (Mairie de Créteil).
Partenaires	Le Service de la politique de la Ville, Ville de Créteil - L'Association BEITHAM - La Maison du Dialogue de Créteil - La Région Ile de France - La Maison des Adolescents du Val-de-Marne - Le Comité de quartier du Mont Mesly - La Maison de la Solidarité - Le Centre Social Kennedy - L'UNAFORMEC Ile-de-France - Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil - La Médiathèque Nelson Mandela
Résultats	▪ Environ 10 / 15 personnes par réunion ▪ Séances réalisées en présentiel.
Perspectives	En réflexion pour éventuellement poursuivre sous une autre forme en 2025.

« Médiation en santé sociale et culturelle »

Résultats et éléments d'analyse

Mise en place il y a 5 ans dans le quartier Politique de la Ville du Mont Mesly, où les équipes de Créteil Solidarité sont impliquées depuis des décennies maintenant, cette action, menée en partenariat avec le Conseil Citoyen, est pilotée avec les habitants, les acteurs locaux de la Politique de la ville au sens large et plusieurs professionnels de santé, personnes « ressource ».

Il y a au cœur de cette action de proximité, la question de l'articulation entre les déterminants de la santé et les valeurs du Vivre Ensemble dans la Cité. Cet axe s'avère un élément central et un enjeu prioritaire pour animer une dynamique locale, à plus forte raison dans un contexte psychosocial encore fortement imprégné des impacts de la crise liée au Covid-19.

4 séances se sont tenues en 2023.

Les thèmes retenus par le groupe pour 2023 ont été :

- L'organisation des coopérations entre acteurs (DAC et CPTS) avec les présidents des structures sur Créteil
- Démocratie et santé avec Moncef Marzouki
- L'Hôpital dans la cité avec Catherine Vauconsant
- L'intérêt d'un CLSM pour les habitants avec A. Péliolo et Isaure Dubreuil

La première rencontre a été organisée le jeudi **5 janvier 2023** au Centre social Kennedy sur le thème des différents dispositifs de coordination des acteurs de santé et de leur intérêt pour les habitants avec une quinzaine de participants (habitants du quartier du Mont Mesly et personnes ressources). Les habitants présents ont pu échanger avec les représentants du DAC 94 Est (Dispositif d'Appui à la Coordination), de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Unifiée des Boucles de Marne et des élus de la Ville en charge des questions de santé.

Une seconde rencontre s'est tenue le jeudi **30 mars 2023** sur le thème des liens entre Démocratie et Santé en présence de Moncef Marzouki ancien collaborateur de Créteil Solidarité et ancien Président de la République de Tunisie. L'échange a été très apprécié par la douzaine de personnes présentes ce soir-là.

Une troisième rencontre a eu lieu le **20 avril 2023** au sein de la Maison des Solidarités sur les liens Ville / Hôpital et la place des hôpitaux dans la cité. Les participants ont pu échanger avec Catherine Vauconsant, directrice générale du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.

Enfin, une quatrième rencontre aura permis, le **25 mai 2023** au Centre social Kennedy, de présenter le Conseil Local de Santé Mentale de Créteil et d'en expliquer l'intérêt pour les habitants. Ceux-ci et les autres participants ont pu échanger avec le Pr Antoine Pelissolo qui pilote ce dispositif et la coordinatrice en charge de l'animation de l'ensemble des activités Isaure Dubreuil.

Les rencontres de cette année ont pu toutes avoir lieu en présentiel ce qui aura permis la participation d'habitants qui ne se seraient pas connectés en visio faute de moyens techniques ou de compétence informatique.

Ateliers Prévention et Promotion de la Santé (PPS) à Créteil Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et ses équipes l'association Créteil Solidarité met en œuvre, dans les quartiers de Créteil, un programme d'actions de promotion de la santé et de prévention dans le champ de l'accès aux soins. Ce programme est soutenu par la Direction de la Politique de la Ville de Créteil (Contrat Local de Santé). Une chargée de mission dédiée a rejoint l'équipe mi 2022 afin de redynamiser ces actions pour lesquelles le contexte sanitaire avait été un frein majeur.
Objectifs	▪ Promouvoir la place de la santé dans une logique de démarche citoyenne. ▪ Favoriser l'accès à l'information, et à la prévention en santé. ▪ Développer des actions d'information, de promotion de la santé et de prévention auprès des « habitants/usagers/citoyens » ▪ Lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer le lien social. ▪ Accompagner les personnes vulnérables et prévenir les souffrances psychosociales.
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Habitants /usagers des quartiers prioritaires de Créteil ▪ Élèves du Lycée de la seconde au BTS toutes sections confondues ▪ Jeunes accompagnés par l'UEAJ
Méthodes et moyens	▪ Séances d'information. ▪ Echanges individuels et/ou collectifs autour des besoins et des problèmes de santé. ▪ Groupes de paroles. ▪ Rencontres et interventions thématiques.
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	▪ Chargée de mission promotion de la santé du Réseau de santé de Créteil Solidarité, ▪ Pédiatre du CHIC, sexologue et professionnels des structures de quartier, ▪ Psychologues, Médecins (santé publique, MG, spécialistes ...), AS... ▪ Animatrices des ASL.
Partenaires	▪ Services de l'Etat (ARS, DDCS, Préfecture du Val-de-Marne,.....) ▪ Equipes de la ville de Créteil (Direction de la politique de la Ville, CLS, Direction de la jeunesse ...) et du Territoire GPSE Avenir. ▪ Conseil Départemental du Val-de-Marne. ▪ Les associations et structures des quartiers prioritaires de Créteil
Résultats	▪ Des ateliers ont été menés dans 4 centres sociaux de Créteil et principalement avec les équipes du Centre socioculturel Kennedy et de la Maison de la Solidarité (MDS). ▪ Reprise de l'activité au lycée Branly ▪ Les actions avec l'Unité Éducative d'Activité de Jour (UEAJ) mises en septembre 2022 se sont poursuivies en 2023. ▪ La poursuite du projet en « Santé sexuelle et vie affective » en partenariat avec la CPTSUBM et la MDA.
Perspectives	Poursuite des activités en 2024.

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse - 1 -

Organisation

Les ateliers Prévention et promotion de la santé

Toutes les actions sont menées dans un processus de santé communautaire et visent à accroître les connaissances des bénéficiaires sur des questions de santé qui les concernent (démarche d'empowerment et de littératie en santé). Pour ce faire, des ateliers collectifs permettant une réflexion commune et la participation de chacun(e)s, sont organisés dans différentes structures implantées dans les quartiers Politique de la Ville ou qui reçoivent et accompagnent des personnes ou des familles issus de ces quartiers.

Chaque cycle démarre par un premier atelier autour de la santé et de la compréhension que chacun(e) peut en avoir. A l'issue de ce premier temps d'échange et selon les questionnements des participant(e)s, 3 ateliers sur des thématiques plus spécifiques sont organisés. Ce premier temps du cycle permet aux participants de faire connaissance et de s'approprier certains sujets.

Enfin, un atelier de bilan-évaluation permet de faire le point sur l'année et d'envisager le déroulement du cycle suivant. L'utilisation d'outils d'animation est également un enjeu clé pour aborder et fidéliser le public. Plusieurs méthodes et techniques peuvent être utilisées : métaplan, photolangage, quizz, info/intox, jeu "Le langage des émotions", pour/neutre/contre...

Projet vie sexuelle et affective :

Cette action est construite dans une logique d'« aller vers », dans une démarche collective telle que souhaitée dans le cahier des charges. Aussi, il a semblé pertinent d'intégrer dans la première étape de ce projet :

- Deux centres sociaux de Créteil (en quartier prioritaire), lieux réguliers de passage des jeunes de 12 à 16 ans hors temps scolaire et parfois de jeunes non scolarisés ;
- Trois missions locales accueillant des publics jeunes de 16 à 25 ans auprès desquels sont régulièrement réalisés des ateliers de santé. Si des jeunes des trois structures ont été mobilisés, les deux ateliers se sont déroulés à la mission locale de Créteil Plaine Centrale.

Ce projet a été mis en œuvre par trois partenaires du territoire du Val de Marne : Créteil Solidarité, la CPTS Unifiée des Boucles de Marne (CPTS UBM) et la Maison de l'Adolescent du Val de Marne (MDA), ayant tous trois une expérience et une pratique de l'animation d'actions en santé publique, notamment auprès des publics vulnérables dans les quartiers des communes ayant signé des Contrats Locaux de Santé. Cette complémentarité des compétences permet de déployer une action globale et adaptée au public de jeunes des quartiers ciblés, en s'appuyant pour atteindre les objectifs proposés sur des expertises et des pratiques en Prévention et Promotion de la Santé.

Le Public

Les ateliers prévention et promotion de la santé

Au total, l'action a touché **162 personnes de 12 à 82 ans**, issus majoritairement de Créteil et six autres communes du Val-de-Marne. On observe que **57,4% étaient des femmes** et **42.5% étaient des hommes**.

Désagrégation nbr de jeunes par tranche d'âge		Filles	Garçons
11-14 ans	9	93	69
15-17 ans	33		
18-25 ans	25		
26 - 35 ans	8		
36 - 45 ans	21		
46 - 55 ans	16		
56 - 65 ans	24		
65 - 82 ans	26		
Total	162	57.4%	42.5%

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse - 2 -

Projet vie sexuelle et affective :

Au total, l'action a touché 29 jeunes de 11 à 24 ans, issus majoritairement de Créteil et six autres communes du Val-de-Marne. On observe que 58,6% des jeunes étaient des jeunes filles, ce qui est un résultat positif compte-tenu de la difficulté à mobiliser des jeunes hommes.

Désagrégation nbr de jeunes par tranche d'âge		Filles	Garçons
11-14 ans	17	17	12
15-17 ans	4		
18-25 ans	8		
Total	29	58.6%	41.4%

Les structures et les thèmes

- **Unités éducatives d'activités de jour de Créteil (UEAJ)**

- Les déterminants de la santé
- Système immunitaire et vaccination
- Sport et Santé
- Sommeil
- Santé sexuelle et Affective
- Santé buccodentaire
- Exprimer ses émotions
- Bien être mental

De plus, 22 ateliers nutrition ont été organisés, Ces ateliers sont animés par une diététicienne-nutritionniste et comprennent deux rencontres mensuelles : l'une axée sur la théorie et l'autre dédiée à la pratique à travers des ateliers culinaires.

- **Maison des solidarités de Créteil (MDS)**

- Les déterminant de la santé
- Santé et alimentation : les maladies métaboliques
- Mars bleu : prévention du cancer colorectal
- Santé et addiction, l'alcoolisme
- Santé et sommeil
- Alimentation émotionnelle
- Exprimer ses émotions

- **Centre socioculturel Kennedy de Créteil (CSC Kennedy)**

- Santé mentale, de quoi parle-t-on ?
- Les déterminant de la santé
- Santé sexuelle et affective – 3 ateliers
- Santé et sommeil
- Exprimer ses émotions
- Santé mentale des jeunes et des adolescents
- Les troubles du spectre autistique
- Les ressources en santé mentale sur le territoire

- **Maison des clubs et de la culture club de Créteil (MJC Club)**

- La "bonne santé" de quoi parle-t-on ?
- Exprimer ses émotions
- Santé mentale et bien-être
- Santé sexuelle et affective – 2 ateliers

- **Lycée Edouard Branly de Créteil : Réalisation de 5 « Cafés sexo »**

- **Lycée Gutenberg de Créteil : Réalisation de 2 « Cafés sexo » (mise en place du partenariat en fin d'année).**

- **Les Missions Locale intégrées dans le projet Santé sexuelle et affective : Réalisation de 2 ateliers**

- **Elles Aussi : La douleur, parlons-en**

- **Association St-Michel : Santé mentale, info/intox**

Insertion et santé

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
1. Mission locale de Créteil - Plaine Centrale

Justification et contexte	Porté par CRÉTEIL SOLIDARITÉ, le programme « Insertion et Santé » a été mis en place au milieu des années 1990 avec l'organisation de vacations de soutien psychologique pour les jeunes de la Mission locale du territoire Créteil Plaine Centrale. Il s'agit d'un partenariat historique et aussi de l'action la plus ancienne du programme. Depuis 2006, le dispositif de consultations psychologiques fonctionne ainsi 2 vendredis par mois, en matinée. La structure dessert 4 communes du Val-de-Marne rattachées au territoire du « Grand Paris Sud Est Avenir » : Alfortville, Bonneuil sur Marne, Limeil-Brévannes et la ville Préfecture du Val-de-Marne. Les consultations de soutien psychologique se déroulent sur le site de Créteil. Le programme "Insertion et Santé" a connu depuis des évolutions significatives avec la montée en charge des sollicitations de la part des partenaires et un développement important de l'activité déployée dans ce champ (autres Missions locales, EDS, PLIE...). En effet, les impacts d'une mauvaise santé physique et psychique sur les parcours d'insertion socioprofessionnelle ou de redynamisation vers l'emploi, représentent une problématique saillante et de plus en plus préoccupante, qui justifie plusieurs modalités d'intervention : recours au soutien psychologique, accompagnement global et personnalisé, analyse des freins mais aussi des leviers qui peuvent interagir avec la santé/santé mentale et les parcours de vie des personnes, quel que soit leur âge. Il est notoire que la pandémie COVID-19 a contribué à fragiliser davantage les jeunes et précisément cette catégorie d'âge. Les retentissements psychosociaux de cette crise sanitaire, d'une nature et d'une ampleur inédites, sont encore bien présents, dans un contexte de précarisation des jeunes.
Objectifs	▪ Repérer et mieux prendre en compte les problèmes et besoins de santé des publics vulnérables qui interagissent dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. ▪ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Jeunes 16/25 ans ▪ Conseillers Mission locale (insertion, logement, santé).
Méthodes et moyens	▪ 3 vacations/permanences par mois depuis juin 2023, le vendredi en matinée sur site consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ La prise de RENDEZ-VOUS s'effectue généralement par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Appui aux professionnels et concertation/échanges par rapport aux situations.
Calendrier	Du 1 ^{er} janvier au 31/12/2023
Intervenants/acteurs	▪ Une psychologue clinicienne chargée de mission de Créteil Solidarité. ▪ L'équipe de coordination de Créteil Solidarité assure le suivi et l'évaluation globale de l'action.
Partenaires	▪ GPSEA EPT 11 ▪ ANCT / Préfecture du Val-de-Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire) ▪ Conseil départemental du Val-de-Marne
Résultats	▪ 26 permanences/vacations d'une ½ journée ont été assurées par la psychologue clinicienne ▪ 14 conseiller(e)s d'insertion de la Mission locale ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation ▪ 65 consultations réalisées pour 131 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 50%)
Perspectives	Poursuite de l'action sur site en 2024, à raison de 3 vacations mensuelles de soutien psychologique. Evaluer les besoins et la faisabilité d'un espace banalisé et dédié aux échanges entre la psychologue intervenante et les conseillères d'insertion.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ » 2. Mission locale de Boissy-Saint-Léger – Plateau Briard	
Justification et contexte	A l'instar de ce qui existe dans les 2 autres missions locales où CRETEIL SOLIDARITE intervient, le dispositif vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance et ou des difficultés psychosociales repérées par l'équipe. Ces difficultés, de nature et d'intensité diverses, peuvent constituer un frein au parcours d'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes adultes. L'action permet par ailleurs de favoriser l'accès aux soins de premier recours et de participer au repérage de troubles ou de pathologies psychiatriques pouvant nécessiter une prise en charge différente ou complémentaire. Comme avec la plupart des structures partenaires, le dispositif consiste aussi à apporter un soutien aux professionnels et à les accompagner dans la prise en charge des jeunes adultes ayant des situations familiales, sociales et/ou financières complexes. En outre, l'équipe des professionnels est en demande d'outils concrets leur permettant d'améliorer la qualité de leur travail (Cf. Résultats et éléments d'analyse 2). La structure dessert 9 communes du Val-de-Marne : Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Marolles en Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy en Brie et Villecresnes. Toutes ces villes font partie du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Le dispositif de soutien psychologique, qui a débuté en octobre 2020 à Boissy-Saint-Léger, répond à une attente importante des équipes de la structure, sur un territoire particulier.
Objectifs	▪ Améliorer la prise en compte, l'analyse et la résolution des problèmes et besoins de santé (psychiques et somatiques) des jeunes vulnérables fréquentant la mission locale du Plateau Briard. ▪ Favoriser les démarches d'accès à l'emploi et de socialisation en renforçant l'autonomie des jeunes par rapport à leur santé. ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Jeunes 16/25 ans domiciliés sur le territoire de référence de la mission locale Plateau Briard ▪ Conseillères Mission locale (insertion, logement, santé).
Méthodes et moyens	▪ 3 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ Appui aux professionnels : réunions de 2 à 3h heures réalisées environ toutes les six semaines avec un groupe de conseillères d'insertion : présentation d'outils et de méthodes d'évaluation et de communication, présentations théoriques sur des thèmes et des sujets qui concernent les jeunes ou encore étude des dossiers où les professionnels se sentent dans une impasse. ▪ La prise de RENDEZ-VOUS s'effectue par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Equipe de CRETEIL SOLIDARITE (coordinateur adjoint, directrice).
Calendrier	De janvier à décembre 2023.
Intervenants/acteurs	Psychologue clinicienne (consultations 16/25 ans) Psychologue clinicienne (appui aux professionnelles)
Partenaires	▪ GPSEA EPT 11 ▪ ANCT / Préfecture du Val-de-Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire) ▪ Mission locale Plateau Briard ▪ Conseil départemental du Val-de-Marne
Résultats	▪ 25 permanences/vacations réalisées à Boissy Saint Léger ▪ 5 conseiller(e)s d'insertion ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation ▪ 85 consultations réalisées pour 131 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 65%) ▪ 7 séances d'accompagnement réalisées sur site avec l'équipe de la Mission locale de Boissy/Plateau Briard. 5 Conseillères bénéficiaires pour 30 participations.
Perspectives	Reconduction des actions existantes pour l'exercice 2024.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
Mission locale de Créteil et de Boissy-Saint-Léger
Résultats et éléments d'analyse 1/2

Mission locale de Créteil

- **26 permanences/vacations** d'une ½ journée ont été assurées par la psychologue clinicienne
- 14 conseiller(e)s d'insertion de la Mission locale ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation
- **65 consultations réalisées pour 131 prises de rdv formalisées** (taux de rdv honorés = 50%)
- **47 jeunes majeurs** ont pris rdv, 21 d'entre eux ont été reçus au moins une fois par la psychologue (soit 45%)
- **21 bénéficiaires** avec une surreprésentation des jeunes femmes (76%) pour un âge moyen de 22 ans

Ces 21 jeunes accompagnés sont très majoritairement originaires de Créteil (67%), puis par ordre décroissant, de Limeil-Brévannes et Bonneuil. 3 jeunes filles résidant à Alfortville ont été adressées mais ne se sont pas présentées.

Mission Locale de Boissy-Saint-Léger

- **25 permanences/vacations** réalisées à Boissy Saint Léger
- 5 conseiller(e)s d'insertion ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation
- **85 consultations réalisées pour 131 prises de rdv formalisées** (taux de rdv honorés = 65%)
- **54 jeunes** ont pris rdv et 39 ont été reçus au moins une fois par la psychologue (72%)
- **39 bénéficiaires** dont un peu plus de la moitié de jeunes femmes (56%) pour un âge moyen de 21 ans

Ces 39 jeunes résident sur 7 des 9 villes desservies par la Mission locale, avec des écarts néanmoins importants : 2 jeunes sur 3 résident à Sucy en Brie (38% - en nette progression) ou à Boissy Saint Léger (36%). 10 autres résident sur les communes de Villecresnes, Mandres les Roses, Noisieu, Ormesson et Périgny-sur-Yerres.

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante :

A la mission locale de Créteil/Plaine Centrale, les usagers ont parfois plus de réticence à s'inscrire dans le dispositif. Cela tient peut-être au regroupement fonctionnel des différentes antennes : il peut être plus compliqué pour les bénéficiaires de se rendre à Créteil quand ils n'habitent pas directement la ville, et le lien de confiance est peut-être aussi plus difficile à transposer avec un psychologue n'étant pas dans les locaux où les reçoit leur conseiller. Enfin, un frein culturel existe peut-être également, car une grande partie des bénéficiaires est issue de l'immigration et la psychologie ne fait pas toujours partie de l'offre de soin dans leur pays d'origine. Une fois le premier rendez-vous passé, la confiance peut toutefois s'établir et un suivi de bonne qualité peut être engagé. Néanmoins, l'adhésion des bénéficiaires au dispositif semble s'être améliorée sur cette fin d'année, avec davantage de premiers rendez-vous honorés. Le travail de liaison avec les conseillers se fait également de manière très fluide avec ceux présents sur l'antenne de Créteil, et de manière un peu plus distante avec ceux travaillant sur les autres antennes.

Les problématiques concernées sont globalement les mêmes qu'à la mission locale de Boissy-Saint-Léger : troubles anxio-dépressifs, phobies scolaires ayant débouché sur un retrait social complet, violences familiales et sexuelles... On relève aussi plusieurs situations de délinquance et de prostitution, souvent conjuguées à des addictions aux stupéfiants.

Le dispositif de soutien psychologique de la mission locale de Boissy-Saint-Léger/Plateau Briard semble bien perçu par les bénéficiaires. Les usagers de cette structure répondent globalement très bien aux propositions de soutien psychologique. On retrouve parmi les problématiques principales des cas de dépression, de troubles anxieux généralisés, de schizophrénie ou d'états-limites. Ces troubles, comme les années précédentes, semblent assez présents parmi les bénéficiaires rencontrés cette année, notamment les troubles anxio-dépressifs. On relève également un certain nombre de phobie des transports en commun déclarés à la suite d'une phobie scolaire, trouvant parfois leur origine dans des situations de harcèlement scolaire.

On observe aussi une augmentation des situations de violence familiale et de violence conjugale, entraînant des souffrances psychologiques et physiques importantes et des situations d'emprise, où les victimes ne peuvent entreprendre que très difficilement des projets d'avenir.

Enfin, quelques bénéficiaires sollicitent un suivi dans une démarche davantage tournée vers le développement personnel, avec notamment pour objectif d'être plus efficace ou de progresser dans leurs projets de vie et professionnels, ce qui constitue une approche un peu nouvelle.

Le dispositif de soutien psychologique auprès des usagers de ces deux Missions locales bénéficie à différents profils de jeunes : certains, en recherche d'une formation ou d'un emploi, sont en proie à des questionnements existentiels et ont besoin d'un lieu où élaborer ces questions ; d'autres, du fait de difficultés psychologiques préexistantes, se retrouvent exclus du système scolaire ou des parcours d'études « classiques » et peinent à trouver leur place dans le monde du travail ; d'autres encore s'inscrivent dans des parcours de formation ou travaillent déjà mais vivent des situations familiales et/ou sociales difficiles. Le soutien psychologique qui leur est proposé vise ainsi à leur offrir un espace de réflexion et de respiration, afin de les remettre dans un second temps en place d'acteurs de leur propre vie.

Cet accompagnement est aussi parfois l'occasion d'articuler l'accompagnement vers l'emploi ou le logement avec des problématiques de santé. Il n'est pas rare qu'une orientation vers un suivi psychiatrique soit proposée, notamment dans les cas de dépression, de troubles anxieux généralisés, de schizophrénie ou d'états-limites. Ces troubles, comme les années précédentes, semblent assez présents parmi les bénéficiaires rencontrés cette année, notamment les troubles anxio-dépressifs. On relève également un certain nombre de phobie des transports en commun déclarés à la suite d'une phobie scolaire, trouvant parfois leur origine dans des situations de harcèlement scolaire.

Dans les deux structures, cette année encore, un travail de repérage diagnostique et d'orientation a été fait pour plusieurs jeunes, dont le handicap n'avait jusqu'alors pas été mis en évidence et entravait leur inscription dans un parcours d'emploi ou de formation en milieu ordinaire.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
Mission locale de Boissy-Saint-Léger
Résultats et éléments d'analyse 2/2 (appui aux professionnelles)

L'accompagnement des conseillères de la Mission locale de Boissy-Saint-Léger

Le dispositif d'appui (et de formation) qui a été mis en place janvier 2021 pour les conseillères d'insertion de la Mission locale de Boissy-Saint-Léger/Plateau Briard correspond aux attentes et aux besoins identifiés en interne. La participation aux séances depuis 2 ans et la satisfaction de l'équipe confortent ce constat.

Deux neuropsychologues se sont succédé pour assurer cette mission.

Objectifs et finalité

L'action consiste à soutenir les professionnels et à les accompagner dans la prise en charge des jeunes adultes ayant des situations familiales, sociales et/ou financières complexes. En outre, l'équipe des professionnels est en demande d'outils concrets leur permettant d'améliorer la qualité de leur travail.

Les problématiques des jeunes sont parfois très spécifiques et peuvent dépasser les compétences des conseillères d'insertion qui se sentent démunies et qui ont besoin d'outils leur permettant de guider et d'accompagner au mieux les jeunes. Il paraît important de leur rappeler les objectifs concrets de la Mission locale et de préciser que souvent, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer avec certains jeunes relèvent d'autres domaines qui ne sont pas de la compétence de la mission locale.

Fonctionnement du dispositif d'appui

Réunions de deux à trois heures réalisées toutes les quatre à six semaines avec un groupe de quatre à cinq conseillères d'insertion.

Synthèse des 7 séances organisées en 2023 (24 participations).

Présentation et analyse de situations particulières et complexes / Troubles du comportement, psychologiques :

- Le sens du mensonge chez les jeunes.
- Les différents types de limites auxquelles les professionnelles sont confrontées par rapport aux jeunes : limites psychoaffectives, limites cognitives parfois importantes, déni, limites en lien avec un système familial très particulier.
- La place des parents et plus généralement de la famille dans le cas d'un jeune diagnostiqué avec une déficience intellectuelle. Processus de deuil de l'enfant idéalisé / déni du handicap pour les parents et projections parentales qui viennent freiner le travail d'accompagnement et d'individuation du jeune.
- Thème autour de la cognition sociale, des capacités de socialisation et des habiletés sociales.
- Situations de jeunes à la limite de la délinquance ou délinquants. Comment travailler avec eux tout en prenant en compte le contexte plus global ? Les interroger sur leurs représentations de la vie dans la rue, sur leurs aspirations par rapport à cet univers, à travers leurs références culturelles (rap...).

Présentation de méthodes et d'outils spécifiques en lien avec les situations complexes rencontrées

- La méthode « SMART » : travail sur la définition d'objectifs, la gestion/méthodologie de projet (pour fixer des objectifs et mettre le jeune face à ses envies, ses souhaits mais aussi sa réalité).
- La matrice dite d'Eisenhower : organisation et hiérarchisation des tâches.
- La boîte à outils, la conception de CV et de lettres de motivation.

Des exemples de ces outils ont été présentés et ont permis de faire des liens avec les situations complexes vécues sur le terrain par les professionnelles.

Indication de lieux et de sites Internet ressource

- Le Site Oriane.info (avec un questionnaire sur l'orientation)
- EDI sport à Champigny : <https://www.actionpreventionsport.fr> (pour reprendre confiance en eux)
- Auto-entreprenariat : les jeunes en accompagnement ici en création d'entreprises
- « Staff me » : start up, répondre à la difficulté qu'ont les employeurs à recruter, lutter contre le travail au noir.
- « GetBiz » : application pour accompagner les jeunes dans l'entreprenariat.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »	
3. Mission locale de Maisons-Alfort	
Justification et contexte	Confrontées régulièrement aux problématiques de santé mentale-souffrance psychosociale chez les jeunes qu'elles accompagnent, les conseillères d'insertion et la direction de la Mission locale de Maisons Alfort ont jugé nécessaire d'organiser un dispositif spécifique répondant à ces problèmes et à ces besoins. Dans le cadre de la collaboration engagée depuis 2014 avec la mission locale (appui aux équipes), Créteil Solidarité a mis en place 2 permanences mensuelles d'accueil et de soutien psychologique sur site. Comme pour Boissy-Saint-Léger, la mise en place d'une 3ème permanence s'est assez vite imposée, du fait surtout de la fréquence soutenue des prises de rendez-vous et moins en raison d'une augmentation de la file active, qui, à Maisons-Alfort, reste importante. La structure dessert 4 communes du Val-de-Marne intégrées au sein de l'EPT « Paris Est Marne et Bois » : Charenton-Le-Pont, Saint Maur des Fossés et Saint Maurice viennent s'ajouter à la ville du siège social, Maisons-Alfort. Le dispositif permet donc pour les jeunes les plus fragilisés, un accès facilité et encadré à des consultations de soutien psychologique. Cette action est complétée par des séances collectives « Information-Prévention Santé » ouvertes aux jeunes en contrat d'engagement Enfin, très récemment, une action d'appui aux conseillères a été mise en place.
Objectifs	▪ Promouvoir une bonne santé physique, mentale et affective en faveur des jeunes notamment ceux en grande difficulté d'insertion ▪ Repérer les jeunes en situation de risques de fragilité ▪ Faciliter leur accès aux soins et aux droits, ▪ Intervenir en appui auprès des conseillers confrontés à des jeunes en situations complexes (santé mentale, logement, ruptures de lien social ...)
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Jeunes 16/25 ans notamment ceux fragilisés par des événements et des situations difficiles et/ou des troubles du comportement. ▪ Jeunes en Contrat d'engagement participant aux ateliers « Info-Prévention Santé » ▪ Conseillères de la Mission Locale.
Méthodes et moyens	▪ Des permanences d'accueil et de soutien psychologique assurées par une psychologue ▪ Des séances collectives ouvertes aux jeunes autour des questions de santé
Calendrier	▪ Ateliers collectifs, à raison de deux par mois. ▪ Permanences d'accueil et de soutien psychologique à raison de 3 par mois
Intervenants/acteurs	▪ Un médecin de santé publique ▪ Une psychologue clinicienne
Partenaires	▪ Conseil départemental du Val-de-Marne ▪ Mission locale Maisons Alfort
Résultats	▪ 25 permanences/vacations d'une ½ journée réalisées sur site ▪ 8 conseillères d'insertion ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation ▪ 73 consultations réalisées pour 118 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 62%) ▪ 53 jeunes ont été adressés, 36 ont été reçus au moins une fois en entretien par la psychologue (68%) ▪ 36 personnes bénéficiaires dont 23 jeunes femmes (64%), marquant un rééquilibrage par rapport à 2022 (78%) ▪ La moyenne d'âge de ces 36 jeunes est de 22 ans (21 ans les années précédentes). ▪ Ils sont d'abord originaires de Maisons-Alfort (39%) mais plus dans la même proportion que les années précédentes (entre 48% et 55%). Ainsi, les 11 jeunes consultants qui résident à Saint Maur des Fossés représentent 30,5% de la file active, à l'identique de ceux issus des villes de Charenton le Pont et de Saint Maurice. 9 ateliers santé ont été organisés entre janvier et décembre, animés par Stéphane TESSIER, médecin de santé publique. 59 jeunes engagés dans le parcours CEJ ont participé à au moins un atelier (47 en 2022) pour un total de 95 participations. 5 séances d'accompagnement réalisées sur site avec les conseillères de la Mission locale de Maisons-Alfort. 6 conseillères reçues dans le cadre d'entretiens individuels (complément d'action validé dans la convention de partenariat).
Perspectives	Poursuite du dispositif « Soutien psychologique » pour 2024 et des ateliers Santé. Poursuite de l'action « appui aux conseillères » : espace de paroles et de suivi dédié entre la psychologue intervenante et les conseillères d'insertion de la Mission locale.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
3. Mission locale de Maisons-Alfort
Résultats et éléments d'analyse

A noter, malgré le remplacement de la psychologue référente qui intervenait depuis 7 ans dans la structure, et le plus faible nombre de permanences réalisées (aucune vacation en septembre, 32 au total en 2022), l'activité n'a pas réellement été impactée. Le recours au dispositif d'accompagnement psychologique a confirmé le niveau soutenu connu en 2022. Ainsi, 7 jeunes sur 10 adressés vers la consultation en 2023 ont été reçus au moins une fois en entretien et leur nombre a même légèrement augmenté.

Le soutien psychologique (synthèse psychologue clinicienne) :

Durant les 3 derniers mois, les bénéficiaires reçus ont accordé un intérêt certain à cette prestation et ont souhaité s'engager dans un suivi. Les personnes qui bénéficient d'un suivi rencontrent des difficultés d'ordre psychologique que l'on retrouve plus généralement dans la psychopathologie de l'adolescent de type :

- Troubles psychologiques avec comorbidités (troubles de type neurodéveloppemental ou déficitaire, troubles des apprentissages)
- Décollarisations
- Addictions
- Dépression
- Anxiété
- Troubles du comportement
- Difficultés au sein de la famille
- Troubles psychotiques (décompensation)
- Comportement à risque
- Troubles alimentaires

Nous pouvons constater que lorsque les troubles mentaux de ces sujets n'ont pas été pris en charge à l'adolescence, les conséquences se font sentir jusqu'à l'âge du jeune adulte, ce qui nuit à leur santé physique et mentale et limite la possibilité de mener une vie stable et épanouissante ou de trouver un emploi pour acquérir une autonomie financière. Notons enfin que ces grands adolescents souffrent de troubles mentaux et du coup sont particulièrement exposés à l'exclusion sociale, c'est pourquoi, le but de ces prises en charge pluridisciplinaires paraît si indispensable.

Les ateliers « Information - Promotion de la Santé »

59 jeunes ont participé cette année, ce qui porte à 87 l'effectif total de bénéficiaires de la structure, en prenant en compte les autres jeunes accompagnés par la psychologue.

Il s'agit d'ateliers collectifs qui ont vocation à développer et/ou renforcer une démarche de promotion de la santé et de prévention. Ces séances sont préparées et animées par un médecin de santé publique, chargé de mission pour Créteil Solidarité (responsable du séminaire « *Santé des Jeunes et soutien à la parentalité* »). Ces espaces de paroles offrent la possibilité de travailler plusieurs sujets comme par exemple les représentations et les pratiques de la santé, du corps, de l'hygiène, les stéréotypes véhiculés par les vêtements, l'influence des parents, de celle des pairs, l'auto-estime des jeunes et leur présentation générale, leurs compétences psychosociales.

En 2023,

- 59 jeunes engagés dans le parcours CEJ ont participé à au moins un atelier (47 en 2022) pour un total de 95 participations. Parmi eux, 8 ont également eu recours au dispositif de soutien psychologique.
- Le sex-ratio de l'effectif se rééquilibre par rapport à 2022 avec une présence féminine plus importante (48% vs 38%) pour une moyenne d'âge générale de 20 ans.
- La majorité de ces 59 jeunes réside à Maisons-Alfort mais là encore, dans une moindre proportion (42%), tandis que la part des jeunes originaires de Saint Maur des Fossés augmente (36%), celle de Charenton le Pont restant stable 20%). Un seul jeune bénéficiaire réside Saint Maurice.
- Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets d'intérêt et discutés.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ » 4. EDS Créteil	
Justification et contexte	Comme pour les jeunes des Missions locales, le programme a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d'insertion des publics vulnérables. Il permet aussi un appui aux professionnels de l'insertion afin d'apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (freins, leviers) du public concerné. La mise en place d'un accès facilité à un accompagnement psychologique participe de cette démarche de proximité. Le programme « Insertion Santé » s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'Etat (Service public de l'insertion et de l'emploi – SPIE) et du Conseil départemental du Val-de-Marne (PADIE). Il prend place aussi dans les axes prioritaires des différents contrats locaux de santé et contrats de ville du territoire, pour « <i>favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé</i> », et mieux « <i>lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social</i> ». L'action concerne donc des publics adultes isolés et éloignés de l'emploi qui font l'objet d'un accompagnement par les équipes de l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) de Créteil (et de deux structures PLIE du Val-de-Marne). La grande majorité des personnes touchées vit avec des minima sociaux et principalement avec le RSA. Le dispositif de soutien psychologique existe depuis 2010 au sein de l'EDS de Créteil.
Objectifs	▪ Favoriser l'insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d'une permanence de soutien psychologique et l'appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d'espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l'analyse des pratiques autour de situations complexes.
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire, ▪ Professionnels accompagnant ces publics : assistantes sociales, éducateurs spécialisés
Méthodes et moyens	▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Temps d'échanges ponctuels avec les assistantes de service social (situations complexes santé et santé mentale). Fiche de liaison. Tableau de bord.
Calendrier	Janvier à décembre.
Intervenants/acteurs	▪ 1 psychologue clinicienne de Créteil Solidarité ▪ Coordinateur adjoint de Créteil Solidarité (animation, suivi, évaluation).
Partenaires	Conseil départemental du Val-de-Marne
Résultats	▪ 16 permanences/vacations d'une ½ journée dans les locaux de l'EDS (déménagement en juin) ▪ 33 consultations ont été réalisées, pour 55 prises de rdv formalisées (rdv honorés = 60%) ▪ 17 personnes ont pris rdv et 13 ont été reçues au moins une fois par l'une des 2 psychologues (76%) ▪ Ces 13 personnes résident toutes à Créteil et sont toutes des femmes. Pour une moyenne d'âge de 49 ans ▪ 7 assistantes de service social ont adressé au moins une personne vers la consultation psychologique. L'activité 2023 a été impactée du fait de l'abandon de poste de l'intervenante psychologue. Celle-ci a en effet stoppé ses fonctions à partir de juillet, sans préavis et sans en informer l'association. Créteil Solidarité a dû procéder à son remplacement dans des conditions difficiles
Perspectives	Poursuite de l'action en 2024.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

4. EDS Créteil

Résultats et éléments d'analyse

Compte tenu du remplacement en urgence de la psychologue, les permanences sur site ont pu reprendre en novembre à un rythme satisfaisant afin de préserver l'accompagnement psychologique des publics reçus à l'EDS. L'exercice 2024 permettra d'avoir une vision plus juste de l'activité dans son fonctionnement normal et pérenne (entre 20 à 25 permanences prévues sur l'année).

L'EDS de Créteil accueille des usagers en situation précaire en termes d'insertion sociale et professionnelle. Les profils des personnes reçues sont variés : précarité administrative due aux délais allongés d'obtention des cartes de séjours, précarité sociale avec parcours de vie complexe, tant au niveau personnel que familial. En outre, la perspective transculturelle est centrale, avec des missions migratoires plus ou moins élaborées, et des enjeux culturels prépondérants.

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante

Les problématiques psychologiques rencontrées ont été les suivantes :

- Parcours de vie complexes et traumatiques notamment après un choc carcéral, une relation conjugale d'emprise, ...
- Troubles anxieux multiformes : Troubles Obsessionnels Compulsifs, troubles anxieux généralisés, ...
- Effondrement dépressifs et troubles dépressifs persistants
- Difficultés cognitives, trouble de la personnalité, personnalité psychotique

Ces problématiques coexistent avec des facteurs environnementaux complexes de vulnérabilité :

- Ruptures conjugales, professionnelles, ...
- Parcours de vie complexes
- Tentative de suicide des enfants, enfants porteurs de handicap
- Troubles psychosomatiques de type « covid-long »

Il est de fait nécessaire de pouvoir travailler en réseau afin de réorienter les bénéficiaires notamment en psychiatrie. Ainsi, une bénéficiaire a pu être suivie en Thérapie Cognitive-Comportementale au sein du Dispositif de Sois Partagés de l'Hôpital Albert Chenevier. Une autre bénéficiaire a pu être adressée à l'Unité de Covid Long via la DAC Est/ Réseau Partage 94 et a pu se remobiliser auprès de son employeur pour reprendre le chemin du travail. Il est rappelé aux bénéficiaires de la permanence que le soutien psychologique est ponctuel et ne pourra s'étendre. Il est parfois difficile d'arrêter les séances pour les bénéficiaires qui ont investi la relation thérapeutique et le suivi psychologique, notamment lorsqu'elles sont particulièrement fragilisées.

Depuis le changement de psychologue, les consultations de soutien et d'orientation psychologique ont lieu désormais deux jeudis par mois, de 9h à 12h30. Quatre créneaux de consultation de 45 minutes sont ouverts, à la disposition des assistantes sociales de l'EDS, qui peuvent proposer directement un rendez-vous à l'utilisateur. Une fiche de liaison est transmise par les assistantes sociales, avec les renseignements administratifs concernant la personne et un motif d'orientation vers le soutien psychologique. Depuis ma prise de poste le 9 novembre 11, j'ai pu rencontrer quelques usagers, dont certains à plusieurs reprises. Un retour est ensuite fait aux assistantes sociales ayant effectué l'orientation

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »	
5. PLIE Créteil GPSEA - 6. PLIE Choisy-le-Roi Grand Orly Seine Bièvre	
Justification et contexte	Ce programme a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d'insertion des publics vulnérables. Il s'inscrit dans les orientations stratégiques du Conseil départemental du Val-de-Marne (PADIE) mais aussi du Fonds Social Européen (FSE). Il répond également aux préconisations issues des différents contrats locaux de santé et contrats de ville du territoire, pour « <i>favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé</i> », et mieux « <i>lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social</i> ». A la suite de l'EDS de Créteil, une cellule de soutien psychologique a été mise en place en mars 2012 au sein du PLIE de Créteil. Parallèlement et en cohérence avec la méthode d'intervention de CRETEIL SOLIDARITE, cette action a été complétée par un appui dédié aux Coordinateurs de parcours d'insertion (Groupe d'analyse des pratiques et des situations complexes). Avec pour objectif d'apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (clinique souffrance psychosociale, freins, leviers) des publics concernés.
Objectifs	▪ Favoriser l'insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d'une permanence de soutien psychologique et l'appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d'espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l'analyse des pratiques autour de situations complexes.
Déroulé de l'action	
Public cible	▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire ▪ Professionnels accompagnant ces publics : coordinateurs des parcours d'insertion (CPI), assistantes sociales missionnées par le PLIE
Méthodes et moyens	▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Groupe d'analyse situations complexes/appui aux professionnels (CPI) : Une séance/mois à Alfortville. 1 séance/2 mois à Choisy-le-Roi.
Calendrier	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023
Intervenants/acteurs	▪ 2 psychologues cliniciennes, chargées de mission de Créteil Solidarité ▪ Coordinateur adjoint de Créteil Solidarité (animation, suivi, évaluation).
Partenaires	Conseil départemental du Val-de-Marne, FSE, AMUPLIE 94, GPSEA EPT 11, ANCT-Préfecture du Val-de-Marne.
Résultats	Cf Résultats et éléments d'analyse.
Perspectives	Poursuite des différentes actions en 2024 avec une réorganisation prévue pour le fonctionnement au PLIE de Créteil (action et financement).

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

5. PLIE Créteil GPSEA

Résultats et éléments d'analyse

Le PLIE de Créteil GPSEA - EPT 11 Val-de-Marne - Indicateurs d'activité 2023

11 séances d'accompagnement/analyse situations complexes ont été réalisées avec les coordinateurs insertion du PLIE-PCI GPSEA, pour un total de 57 participations et 7 participants.

Soutien psychologique :

- **13 permanences/vacations** d'une ½ journée ont été réalisées sur site à Créteil
- **4 coordinateurs de parcours d'insertion** (CPI) ont adressé au moins 1 personne vers la consultation
- **33 consultations** ont été réalisées pour 54 prises de rdv formalisées (taux de rdv honorés = 72%)
- **17 personnes ont été adressées et 16** ont été reçues par la psychologue (94%)

Ces 16 personnes se répartissent également : 8 hommes pour 8 femmes) pour une moyenne d'âge de 48 ans
Ils résident très majoritairement à Créteil (75%) et à Alfortville.

La « Cellule de soutien psychologique » fonctionne depuis mars 2012. Elle s'adresse aux participant(e)s du PLIE-Pôle Compétences Initiatives (PCI) du territoire GPSEA, c'est-à-dire aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion formalisé (phase d'accompagnement). L'exercice 2023 a été marqué par le départ de la psychologue titulaire en poste depuis 10 ans. Son remplacement a pu cependant s'organiser sans difficulté et dans des délais raisonnables. En revanche, en raison des facteurs conjugués de l'avance conséquente de la trésorerie (subventions FSE) et d'une baisse importante des prescriptions vers la consultation (déjà entamée en 2021), Créteil Solidarité a dû en concertation avec les équipes du PLIE, réajuster le dispositif en cours d'année, Cela s'est traduit par le passage de 2 à 1 permanence mensuelle à partir du mois d'avril 2023.

Depuis cette réorganisation, nous notons une nette reprise de l'activité avec des plages de rdv entièrement occupées, qui ne suffisent plus à recevoir de nouveaux patients. Il est donc envisagé de remettre en place une 2ème vacation mensuelle au cours du 1er trimestre 2024, en sollicitant le FSE+.

On note pour 2023, un effectif relativement peu impacté et une grande fiabilité au niveau des adresses et des fréquentations puisque plus de 70% des rdv sont honorés. Caractéristique constante de cette action au PLIE, il n'y a quasiment aucune déperdition entre les personnes positionnées sur les rdv avec la psychologue et le nombre de personnes l'ayant consultée au moins une fois (16 sur 17).

Constats et observations cliniques :

Sur les 16 bénéficiaires qui ont été reçus ¹ :

- 7 ont émis le souhait de poursuivre l'accompagnement psychologique, et sont suivis
- 2 ont vu une issue favorable à l'accompagnement et se sont investis dans un emploi
- 2 d'entre eux ont déclaré rencontrer des difficultés à gérer prioritairement (logement)
- 2 usagers ont été orientés pour des soins plus adéquats
- 1 bénéficiaire ne se sentait pas prêt à rencontrer de façon régulière un psychologue mais peut toutefois en faire la demande

Les personnes qui bénéficient d'un suivi rencontrent des difficultés d'ordre psychologique et social :

- Stress post traumatique lié à une ou plusieurs expériences professionnelles malheureuses
- Symptômes dépressifs
- Difficultés financières
- Isolement
- Rupture familiale
- Trouble psychologique avec comorbidités (troubles de type neurodéveloppemental ou déficitaire)
- Aspect culturel avec difficultés d'insertion (notamment liés à la langue française)

Les deux bénéficiaires ayant été réorientés l'ont été vers des services de psychiatrie. CMPP et centre Minkowska.

Les personnes ayant retrouvé un emploi ne peuvent se rendre à la consultation en pleine journée mais s'autorisent à redemander un rdv si besoin.

Les deux usagers qui rencontrent des difficultés d'hébergement doivent gérer cet aspect quotidiennement (hébergement d'urgence ou lieu d'hébergement éloigné du lieu de la consultation).

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

¹ Au cours du premier trimestre 2023, Hélène DINERSTEIN a reçu et accompagné 4 autres personnes, portant ainsi à 20, le nombre total des bénéficiaires du soutien psychologique au PLIE-PCI Créteil GPSEA.

6. PLIE Choisy-le-Roi - Grand Orly Seine Bièvre

Résultats et éléments d'analyse

Soutien psychologique

- 22 vacations d'une demi-journée ont été réalisées sur site à Choisy le Roi.
- 73 prises de rdv formalisées pour 54 consultations effectives (taux rdv honorés = 74%).
- 24 personnes ont été adressées (16 femmes) et 18 ont été reçues au moins une fois par la psychologue (75%).
- 11 femmes et 7 hommes composent cet effectif de 18 bénéficiaires, avec une moyenne d'âge de 43 ans.
- Ces personnes vivent en majorité à Choisy le Roi, puis à Chevilly la Rue et Gentilly.
- 5 coordinateurs de parcours d'insertion du PLIE ont adressé au moins une personne vers la consultation.

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante

Constats et problématiques :

Il s'agit de personnes dont la situation socio-économique est précaire, le plus souvent en début de parcours d'insertion, pour qui des freins psychosociaux sont visiblement à l'œuvre et entravent leur capacités à s'investir dans leur parcours d'insertion. La vulnérabilité psychique et physique et l'isolement social et familial sont bien souvent en première ligne et participent à la fragilité de ce public.

Dans le discours, on relève des événements de vie particulièrement complexes qui ont pu faire le lit d'un vécu psycho-traumatique, des parcours marqués par des ruptures répétées qui ont participé à fragiliser davantage encore ce public déjà vulnérable.

La plupart des personnes reçues sont en cours d'insertion professionnelle (tous sauf une personne). Cette insertion est complexe, marquée par des difficultés à maintenir une motivation et une estime de soi suffisantes, à savoir prioriser des objectifs ou encore à tenir un rythme dans un cadre professionnel. Les problématiques psychologiques repérées sont très diversifiées ; on note entre autres :

- des troubles anxieux multiformes
- des troubles dépressifs
- des vécus de deuil difficile voire traumatique
- des vécus de maladie longue durée
- des troubles addictifs

Objectifs et apports :

Cette permanence de soutien psychologique a pour objet de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires identifiés par leur référent de parcours : En effet les CPI orientent vers la permanence, avec leur accord, les usagers qui présentent des fragilités psychiques et des vulnérabilités psychosociales spécifiques qui nécessitent un soutien et une écoute personnalisés.

Dans cet espace, les bénéficiaires qui sont orientés sur proposition des CPI, peuvent dans un premier temps déposer une partie de leur histoire et faire entendre leur réalité actuelle, sur le plan familial, social, professionnel et économique dans un échange bienveillant et neutre. Progressivement certains peuvent y déployer une forme de réflexion personnelle, un début de travail introspectif pour se (re)situer dans leur vie ici et maintenant.

En offrant cet espace de pensée et d'échange, il leur est permis de déployer une pensée sur eux-mêmes, sur leurs capacités, leurs fragilités, mais aussi leurs ressources et leurs craintes.

Cet espace de parole n'est pas présenté comme un lieu de psychothérapie mais comme un espace de soutien temporaire, qui peut donner lieu en fonction du déroulement de cet accompagnement à une orientation vers une psychothérapie dans un lieu dédié (CMP, en ville, hôpital).

Nous notons que presque toutes les personnes (16 sur 18) qui se sont présentées au premier rendez-vous ont ensuite été réguliers dans leur présence au rendez-vous suivant, ce qui nous amène à penser que les CPI exercent un discernement très fiable des besoins de leurs usagers et de leurs capacités à s'investir dans cette démarche.

L'absentéisme est rare et souvent corrélé à des aléas extérieurs : changement de salle de rendez-vous ou grève de transports par exemple. Cette permanence semble donc bien répondre à un besoin de ce public.

Enfin, une réunion entre le PLIE, Créteil Solidarité et le CMP de Choisy-le-Roi a été réalisée pour permettre aux institutions de connaître leurs fonctionnements respectifs et d'entamer un travail de collaboration de plus grande proximité.

L'accompagnement des équipes

3 séances d'appui/régulation ont été réalisées avec les CPI de la structure

Cet accompagnement se structure autour de réunions d'analyse de la pratique pour les CPI au PLIE de Choisy-le-Roi ou dans ses antennes.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

7. Actions collectives - Entretiens « Santé et accès aux droits » - CTIDS

Résultats et éléments d'analyse

Les entretiens et accompagnements « Santé et Accès aux droits » - Indicateurs d'activité 2023

Public : Personnes en grande difficulté d'insertion, bénéficiaires de minima sociaux (RSA en grande majorité), repérées comme particulièrement vulnérables et fragilisés dans leur parcours de santé. Elles sont adressées par différentes structures partenaires : EDS et Espaces Autonomie du Conseil départemental, Pôle Compétences Initiatives -PLIE du GPSEA.

Fonctionnement : Réception d'un signalement préoccupant/d'une situation complexe par un professionnel (mail – fiche de liaison). Mise en place dans les 15 jours, d'un entretien initial d'une durée moyenne d'1h30, suivi selon les cas et les problématiques, d'autres entretiens à distance et de contacts mails/téléphone. Les personnes sont reçues dans les locaux de l'association, au CHI de Créteil. Utilisation du support fiche « Entretien santé et accès aux droits ».

Intervenant : Coordinateur adjoint, Créteil Solidarité.

Contrairement aux années précédentes, il n'y a pas eu d'actions collectives organisées en raison de l'arrêt définitif du dispositif « Booster » porté les équipes du Conseil départemental (DASIPE). En revanche, les demandes concernant un accompagnement individuel renforcé (parcours de santé/dimension médico-psycho-sociale) n'ont pas faibli.

Ces accompagnements sont d'une durée variable (de 3 à 6 mois, parfois davantage, et itératifs) en fonction des situations et des besoins individuels, des délais administratifs pour obtenir certains droits ou prestations. Cette action nécessite souvent un important travail de coordination à la fois médicale et socio-éducative (co-prises en charge, réunions de synthèse, RCP), notamment pour les parcours de santé les plus complexes (cumul de risques psychosociaux, isolement, troubles psychiatriques, perte d'autonomie). Si les femmes (isolées, avec ou sans enfants) sont surreprésentées (80% de la file active), le public masculin commence à être davantage concerné. Les situations de ruptures d'hébergement et d'errance résidentielle semblent de plus en plus fréquentes. Les vécus de violences également (conjugales, intrafamiliales).

Plus de 40 entretiens réalisés, la moitié environ en présentiel, qui ont donné lieu à 17 accompagnements temporaires et plus ou moins complexes (file active). Cette activité nécessite un temps d'échange et de synthèse important avec les professionnels signalants/relais. Plus encore que les années précédentes, les interventions ont concerné :

- La reprise d'un suivi médical en ville et la recherche d'un généraliste, avec déclaration médecin traitant (CPAM)
- L'accompagnement pour le montage des dossiers de demande MDPH (RQTH, AAH, orientations insertion)
- La recherche de kinésithérapeutes et de consultations spécialisées : rhumatologue, psychologue, addictologue...
- La coordination entre les équipes de l'action sociale, les référents insertion et les professionnels de santé
- La coordination entre médecin généraliste et équipes de soins (CHU Mondor, autres établissements de santé)
- L'accompagnement des personnes concernant leurs démarches en Préfecture (DASEM – titre de séjour)

Principales structures d'aval sollicitées :

- MDPH 94
- Service social régional CRAMIF
- Service social départemental (EDS) ou communal (CCAS)
- CPAM 94 (Mission Accompagnement et Santé et service des aides financières)
- CPTS (Alfortville, Val de Bièvre), CMP et Conseils locaux de Santé Mentale (CLSM)
- Centres de santé
- Les deux DAC du Val de Marne
- Préfecture du Val de Marne

Il est prévu pour 2024 de renforcer la mission « Accompagnement – Médiation en Santé et Accès aux Droits » (AMSAD) proposée par CRETEIL SOLIADRITE, de manière transversale en interne, et toujours en lien avec les principaux partenaires du territoire. Un projet d'ateliers collectifs « Promotion de la santé » est en cours d'élaboration avec l'équipe du « Pôle Compétences Initiatives » (PCI) du territoire GPSEA, tandis que le partenariat avec le pôle « Solidarités » du Conseil départemental devrait dégager de nouvelles pistes de collaboration dans le champ de la médiation en santé et de l'accès aux soins. Une articulation spécifique avec le DAC 94 Est, notamment sur les questions de santé mentale, sera à formaliser.

Partenaires

V. PARTENAIRES

VI – 1 - Partenaires institutionnels

- Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS IDF)
- ARS délégation départementale du Val de Marne
- Conseil Territorial de Santé du Val de Marne
- Acsé (agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances)
- Assurance maladie : CNAM et CPAM du Val de Marne
- Territoire Grand Paris Sud Est Avenir
- CRSA
- ORS Ile de France.
- Conseil Départemental du Val de Marne (PMI/CPEF, EDS, service insertion, DASO...)
- Conseil Régional d'Ile de France
- Ville de Créteil : Contrat Local de Santé, CCAS, CLSM, et Direction de la Politique de la Ville
- Ville de Bonneuil sur Marne
- URPS Médecins Ile de France
- UNAFORMEC Ile de France
- UPEC, Service de Santé Universitaire
- Conseil de l'Ordre des médecins du Val de Marne.
- PJJ/Centres d'action éducative (Créteil, Nogent sur Marne).
- Education nationale (rectorat, inspection académique, établissements scolaires).
- Ministère de la santé et des affaires sociales
- Fonds Social Européen (FSE)

VI – 2 - Etablissements de santé – organismes professionnels

- Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- Groupement Hospitalier Henri Mondor – Albert Chenevier.
- Hôpitaux de Saint Maurice
- Les CPTS du Val de Marne
- Espace Ethique, APHP, Paris
- DSP Créteil
- CMP (Créteil, Maisons Alfort, Boissy, Alfortville...)
- Centre médico-psycho-social Françoise Minkowska
- Centre Primo Levi
- DAC 94 Est (ex Réseau PARTAGE 94)
- Réseau REVESDIAB
- Réseau VISA 94
- Réseau Périnatalité Est Val de Marne.
- Médecins généralistes libéraux du Val de Marne (« médecins relais »)
- Infirmières et psychologues libérales Val de Marne
- FACS Ile de France
- Pôle de Santé de Créteil et de l'Est du Val de Marne
- FEMASIF
- UNR Santé

VI – 3 - Partenaires associatifs

- COMEDE.
- UNAFAM Val de Marne
- Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI -Relais 94)
- Fédération des centres sociaux du Val de Marne

- ▶ Ligue contre le Cancer Comité Val de Marne (et Comité national)
- ▶ Missions Locales (Créteil, Plaine Centrale Val de Marne, Boissy Saint Léger et Maisons Alfort)
- ▶ Drogues et Société
- ▶ MCATMS
- ▶ Croix Rouge Val de Marne (plateforme de coordination – vaccinations gratuites/ ARS)
- ▶ SAMU Social de Paris
- ▶ Secours Catholique
- ▶ Emmaüs Créteil
- ▶ France Terre d'Asile (FTDA : CADA et plateforme de Créteil)
- ▶ Foyers ADEF Val de Marne
- ▶ Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi – PLIE Plaine Centrale Val de Marne
- ▶ Association de prévention Pluriels 94
- ▶ Associations : Elles aussi, Sonikara, Saint Michel, Epicerie Solidaire (Créteil)
- ▶ Centres socio-culturels et MJC de Créteil
- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Croix Rouge
- ▶ Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE).
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ CRIPS Ile de France
- ▶ Association « Elus, Santé Publique et Territoires »

Enjeux et perspectives

V. ENJEUX

V-I - Changement de contexte

Créteil Solidarité offre un dispositif qui s'est maintenu dans la durée dans le champ de la santé publique et de l'accès aux soins des populations fragiles.

L'Association a pu développer et tenir ses champs d'intervention sur le principe de cofinancements faisant appel à divers contributeurs (Etat, Ville, Département, Région, CPAM ...) pour une réponse territoriale aux besoins de santé dans une approche globale (répondre aux besoins de santé des personnes et soutenir les professionnels).

V-II - Le constat actuel

- ▶ Aujourd'hui les instances régionales (ARS, CRSA, CTS, ...) développent un discours faisant de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé comme de l'accès aux soins pour tous des priorités alors que s'effectue le « détricotage » de l'AME.
- ▶ Les professionnels de santé libéraux traversent une période de grandes difficultés (crise de la démographie médicale, négociation conventionnelle tendue, modification des cadres institutionnels et des stratégies territoriales ...)
- ▶ Les assistantes sociales éprouvent des difficultés à s'investir dans le champ de la santé comme dans celui de la santé mentale (augmentation du nombre de situations à traiter, vacances de postes, turn over des cadres...)
- ▶ Les dispositifs se succèdent les uns après les autres sans capitalisation ni évaluation (Réseaux de santé, PTA, DAC, CPTS ...)
- ▶ Les possibilités de financements deviennent systématiquement verticales par réponses à appels à projets multiples et variés, sous contrôle des **COMMANDITAIRES ET DE LEUR LOGIQUE ECONOMIQUE**.

VI. ET MAINTENANT,

FACE A CETTE EVOLUTION DU CONTEXTE

L'évolution des modalités de financement des actions de prévention en santé dans une logique d'appels à projets thématiques ciblés avec des objectifs, des publics et des durées limitées est en contradiction avec la culture d'intervention de l'association, fondée sur des actions transversales, pluridisciplinaires et engagées dans la durée. Elle remet en question le déploiement des profils professionnels et de l'expertise du fonctionnement associatif.

VI-I – Préserver l'expertise et les valeurs

Au cours de ces longues années qui ont permis à l'association de pérenniser ses actions en préservant ses partenariats et ses financements, le fonctionnement de l'association et la poursuite de ses missions ont traversé la « variation saisonnière » des dispositifs croisant la santé et la politique de la ville (des DSU, des DSQ en passant par les « 400 quartiers prioritaires » et autres dispositifs « temporairement » prioritaires).

Après 37 ans d'implication avec les professionnels de santé comme avec les intervenants sociaux, l'association a de façon permanente défendu les valeurs portées par les animateurs des réseaux de santé depuis la reconnaissance des réseaux sur l'ensemble des territoires urbains et péri-urbains :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux droits pour tous sans discrimination d'origine, de culture, de religion
- ▶ Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et intervenir auprès des institutions en charge des politiques publiques pour défendre cette approche

- ▶ Articuler les pratiques entre les professionnels de santé et ceux impliqués dans le champ de l'action sociale
- ▶ Décloisonner entre la ville et l'hôpital en associant sur de mêmes actions des professionnels de santé libéraux et des équipes hospitalières
- ▶ Privilégier une implantation territoriale et une contribution à la construction d'une réponse aux besoins de santé de tous, notamment des plus vulnérables.
- ▶ Accompagner les publics fragiles dans leur parcours d'accès aux soins (information, prévention, promotion de la santé ...).
- ▶ Soutenir les professionnels intervenant auprès de cette population (démarche qualité intégrant l'amélioration des pratiques, l'analyse de situations complexes, l'organisation et la réalisation de formations adaptées ...)

VI-II – Dans ce nouveau contexte, l'association doit engager une réflexion permettant une adaptation qui garantisse le maintien de son activité dans le respect de ses valeurs

La suite de cette histoire doit se construire avec les différents acteurs concernés.

L'association se trouve actuellement engagée dans une double démarche : le renouvellement de sa présidence, qui doit se faire dans un esprit de continuité du sens de son action et de ses valeurs, et une réflexion sur les modalités d'adaptation de son fonctionnement aux évolutions du contexte institutionnel et financier de la politique publique de santé.

Cette évolution passe par :

- ▶ La continuité des relations de partenariat privilégié avec les collectivités territoriales comme avec les équipes hospitalières et les instances en charge de la politique de santé territoriale
 - ▶ L'adaptation de l'organisation interne de la structure par la redéfinition des rôles et missions des postes porteurs principaux de l'Association.
- Cette évolution ne remet pas en cause le rôle du bureau et du CA dans leur rapport aux professionnels de l'association et à leurs actions.

C'est le chantier auquel nous allons, tous ensemble, nous attacher dès maintenant.

ANNEXE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus et désignés le 20 juin 2023

Membres du Conseil

AUBERTIN Jérôme	Médecin Généraliste
BISMUTH Olivier	Médecin Généraliste
CAZARD Sylvain	Médecin Généraliste
CHOUSTERMAN Michel	PH honoraire CHI Créteil, Vice-président
CHOUAID Christophe	PU PH, CHI Créteil
CRAYOL Maurice	Cadre retraité de la fonction publique territoriale, Secrétaire Général adjoint
DECROÏE Maxime	Pharmacien, Créteil
ELGHOZI Bernard	Médecin Généraliste, Président
HERPSON John	IDE, Créteil
MOREAU Jean François	Avocat, Bâtonnier Honoraire de Créteil
PROUHEZE Martial	Psychiatre, Médecin Généraliste
SCIMECA Daniel	Médecin Généraliste, Secrétaire général
SPASSOVA Antoinette	Médecin Généraliste
TALHOUARN Yves	Directeur honoraire des services, Conseil Département du 94, Trésorier
TARDIEU André	Médecin Généraliste, Trésorier Adjoint
WEINBERG Éric	Médecin Généraliste

Personnes qualifiées

BALEYTE Jean Marc	Pédopsychiatre, PU-PH CHI Créteil
DAVID Jean Philippe	PUPH, GH Mondor Chenevier
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	Maire Adjoint, Déléguée à la santé, Créteil
HAGEGE Hervé	Gastro Entérologue, PH Honoraire
HOUIS Olivier	Médecin généraliste
JAMI Hervé,	MG, Responsable Service de santé, UPEC
JEANVOINE Brigitte	Vice-Présidente, Conseil Départemental 94,
LIFFRAN Bruno	Directeur d'établissement, Honoraire
PELISSOLO Antoine	Psychiatre, PU-PH, GH Mondor, 1er Maire Adjoint de Créteil
PETRILLO Antoine	Retraité, Fonction Publique Territoriale
VECHARD Éric	Délégué Territorial, Val de Marne, ARS IDF
LEPRONT Jean Noël	Médecin généraliste

Invités Permanents

DELACROIX Isabelle,	PH, Chef de Pôle, UMSP, Médecine Interne, CHIC
GOBILLON Philippe,	Directeur Plaine centrale Initiatives
LIRON Stéphanie	Direction Politique de la Ville, Ville de Créteil
POINTEREAU Fabien,	Responsable Communauté d'agglomération
RIFFAUD Isabelle,	SGA Ville de Créteil, Directrice du CCAS de Créteil